

Mémoire de fin d'études

*Le rôle de la communication dans la gestion d'un bien inscrit au patrimoine mondial
de l'UNESCO*

Le cas de l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes



Présenté par MARTEL Emilie

**Master 2 tourisme parcours Management des
Transitions**

IAE de Perpignan

Antenne universitaire de Mende

Année universitaire 2022/2023



REMERCIEMENTS

À l'issue de cette cinquième et dernière année d'études supérieures, je tiens à exprimer ma gratitude envers toutes les personnes qui ont apporté leurs contributions, de près ou de loin, à l'élaboration de ce mémoire.

J'aimerais tout d'abord remercier mes professeures ainsi que toute l'équipe pédagogique de l'antenne universitaire de Mende qui ont pris du temps pour nous suivre et nous soutenir au cours de toutes ces années universitaires. Je les remercie aussi pour leurs conseils permettant la bonne réalisation de ce mémoire.

J'aimerais aussi saluer l'ensemble de l'équipe de l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes qui m'ont accueilli pour le terrain de stage. Je les remercie de m'avoir fait confiance, d'avoir toujours été à mon écoute ainsi que de s'être rendus disponibles lorsque j'en avais besoin.

Je salue aussi mes camarades de classe et notamment Camille et Mathilde pour leur soutien sans faille dans l'écriture de ce mémoire. Je porte aussi une attention particulière à mes amis et notamment à Mérédith, Delphine et Clément pour leurs conseils avisés. Je remercie également Léa et Manon pour la relecture du mémoire.

Enfin, je remercie ma famille pour leur soutien et encouragement permanent.

Déclaration de non plagiat

Je soussignée, Emilie Martel, certifie être l'auteur de ce mémoire de 18737 mots, avoir moi-même effectué ces recherches, et atteste que ce mémoire n'a pas déjà été remis dans le cadre d'un programme de Master. Toute phrase ou paragraphe empruntés au travail d'un autre (avec ou sans changements mineurs) et cités dans ce mémoire apparaissent entre guillemets, et cet emprunt est reconnu précisément par une référence à l'auteur, au travail et à la page. Je suis conscient que le plagiat – l'emploi de tel ou tel écrit sans le reconnaître – peut se traduire par l'invalidation de ce mémoire mais aussi, dans les cas les plus graves, du diplôme tout entier. J'affirme également qu'à l'exception des emprunts dûment reconnus, ce mémoire constitue mon propre travail.

Emilie Martel



Table des matières

INTRODUCTION	6
Partie 1 : La revue de littérature.....	7
I) L’UNESCO.....	7
1) L’UNESCO une organisation mondiale	7
2) La Liste du patrimoine mondial, une protection du patrimoine	8
II) Le Patrimoine	11
1) Le patrimoine une notion vaste.....	11
2) Les différentes formes de patrimoine selon l’UNESCO	12
3) Les conditions pour prétendre à une inscription au patrimoine mondial.....	14
III) L’impact du patrimoine mondial sur le tourisme	15
1) La classification au patrimoine mondial, une attente importante de la part des acteurs..	15
2) Tourisme et protection du patrimoine.....	16
3) L’impact réel de la fréquentation touristique sur les sites inscrits au patrimoine mondial de l’UNESCO	18
Partie 2 : Le contexte de l’étude.....	21
I) Le bien des Causses et les Cévennes	21
1) Le territoire géographique	21
2) Le pastoralisme et l’agropastoralisme	23
3) Paysage et attributs	24
4) L’histoire de l’inscription	26
II) La structure gestionnaire du bien des Causses et Cévennes	26
1) l’Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes	26
2) Les co-gestionnaires de l’EICC	29
Partie 3 : Problématique et méthodologie de l’étude	30
I) Problématique.....	30
II) La méthodologie	30
1) La méthode quantitative	30
2) Le questionnaire.....	32
Partie 4 : L’analyse de l’enquête.....	37
I) Le tri à plat	37
II) Le tri croisé.....	70
Partie 5 : Analyse des résultats, recommandations, limites et perspective	72
I) Synthèse de l’analyse quantitative	72

II) Les recommandations.....	73
III) Les limites de l'étude	74
1) Les limites.....	74
2) Les perspectives de recherche	75
Conclusion	75

INTRODUCTION

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (l'UNESCO) a été créée en 1945 au lendemain de la seconde guerre mondiale. Cette organisation a pour objectif d'instaurer la paix au niveau international, et cela par le biais de la culture, la science ainsi que l'éducation.

Les actions les plus connues de l'Unesco sont essentiellement ses opérations concernant la protection du patrimoine mondial. Elle a notamment mis en place une Liste qui recense à l'international, des sites considérés comme étant exceptionnel et remarquable qu'il est nécessaire de protéger afin de pouvoir les transmettre aux générations futures. Cela prend en compte toute forme de patrimoine. Il peut être matériel, immatériel, culturel...

L'inscription d'un site au patrimoine mondial de l'UNESCO représente une reconnaissance de sa valeur universelle exceptionnelle et de son importance culturelle, historique ou naturelle. Ce sont les États qui disposent du bien qui se doivent de mettre en place les éléments, les structures nécessaires pour que des mesures soient effectuées afin de protéger les sites inscrits au patrimoine mondial.

La protection de ces sites représente un défi complexe. En effet, chaque bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial est différent et dispose de ses caractéristiques propres (cela peut être un paysage, un monument, une pratique traditionnelle...). Il est donc important de mettre en place une communication ainsi qu'une stratégie adéquate. Au cœur de cette problématique émerge une question cruciale : **Comment une structure qui gère un site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que paysage culturel peut-elle communiquer afin de répondre à différents enjeux de valorisation, de sensibilisation et de protection du territoire ?** Nous nous pencherons sur le cas de l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes gestionnaire du bien des Causses et Cévennes. A cela s'ajoute une sous question, le bien étant inscrit au patrimoine mondial en tant que paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen. Il serait intéressant de se demander : *comment communiquer sur l'agropastoralisme méditerranéen afin de sensibiliser les différents acteurs ?*

Afin de mener à bien cette étude, nous verrons dans un premier temps une revue de littérature qui présentera les grands thèmes de cette analyse. Puis nous verrons plus en détail le contexte de l'étude. Nous analyserons aussi quel est la méthode qui a été adoptée pour l'observation des résultats obtenus. Enfin, nous examinerons quelles sont les recommandations, les limites de l'étude et les possibilités de recherche futures.

Partie 1 : La revue de littérature

La revue de littérature, consiste en une recherche exploratoire de situer le contexte ainsi que de comprendre les enjeux de l'étude.

Elle permettra dans une première partie de comprendre les champs d'action de l'Organisation des Nations Unies (UNESCO). Ensuite, dans une deuxième partie, nous verrons comment est défini le patrimoine et quel est la vision de l'UNESCO sur le patrimoine. Enfin, nous observerons les enjeux du tourisme et comment concilier protection du patrimoine et développement touristique.

I) L'UNESCO

Le sigle UNESCO signifie *United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*, autrement dit, c'est l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture¹. Créée en 1945, suite à la deuxième guerre mondiale, la volonté de cette organisation, lors de sa création était d'instaurer la paix au niveau mondial² et cela de manière durable. En effet, la mission de l'Unesco est de contribuer « à la paix au moyen de l'éducation, de la science et de la culture. » (« TheseChloeMaurel.pdf », n.d.). L'UNESCO part de l'idée que l'éducation permet d'éviter la guerre. « Dans son préambule, l'acte constitutif de l'UNESCO proclame que « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. »³ La création de cette organisation a aussi été impulsée par la volonté de protéger le patrimoine et notamment certains sites emblématiques « quand l'industrialisation et l'urbanisation des Trente Glorieuses ont mis en péril quelques-uns des sites les plus célèbres au monde, comme Venise ou Florence » (Prigent, 2013).

1) L'UNESCO une organisation mondiale

L'UNESCO fait partie de l'Organisation des Nations Unies (ONU). L'UNESCO est composé de 195 Etats membres et de 8 membres associés.⁴ Ceux-ci se réunissent tous les deux ans lors de la *Conférence générale*. Lors de cette conférence, les Etats membres et les membres associés choisissent quelles seront les priorités ainsi que la ligne de conduite que devra suivre l'UNESCO⁵. Chaque Etat dispose du même pouvoir (une voix) quel que soit son implication auprès de l'organisation. Son siège se situe à Paris et dispose aussi de 53 bureaux⁶ répartis dans le monde.

L'UNESCO dispose d'une charte qui est acceptée par tous les Etats membre. « Ses objectifs, énumérés dans l'article 1 de sa charte, sont le maintien de la paix et de la sécurité internationale, la

¹ <https://www.unesco.org/fr/bref>

² <https://www.unesco.org/fr/history>

³ https://fr.unesco.org/70years/constituer_paix

⁴ <https://www.un.org/youthenvoy/fr/2013/08/unesco-organisation-nations-unies-leducation-science-culture/#:~:text=L'UNESCO%20compte%20195%20membres,si%C3%A8ge%20est%20situ%C3%A9%20%C3%A0%20Paris.>

⁵ <https://fr.unesco.org/about-us/governance>

⁶ <https://fr.unesco.org/about-us/governance>

promotion des relations amicales entre les États et le développement de la coopération internationale en vue de résoudre les problèmes économiques, sociaux et culturels auxquels est confrontée la communauté internationale. » (« TheseChloeMaurel.pdf », n.d.). L'UNESCO a donc une volonté de rayonner à l'international et d'intervenir dans les régions du monde qui ont un besoin en termes d'éducation ou de développement économique par exemple afin de réduire au mieux les inégalités entre les différents pays et de participer au développement de chacun d'entre eux. Cette organisation regroupe la plupart des pays du monde et souhaite créer du lien entre les différents pays membres. « L'Unesco insiste à maintes reprises sur l'importance des échanges, des communications entre les hommes et les peuples pour la paix, dans l'idée qu'« on ne peut pas se haïr quand on se connaît bien » » (« TheseChloeMaurel.pdf », n.d.). Cela permet de créer des intérêts communs ainsi que de développer une culture commune, une nouvelle philosophie, une pensée à l'échelle mondiale (Huxley, n.d.). L'UNESCO est donc une structure qui a une visée internationale, qui est au service des Nations Unies et qui prône la protection de toute formes de patrimoine afin de favoriser la culture, de réduire les inégalités et d'empêcher la guerre.

De par sa visée à l'international, son rayonnement ainsi que son très grand champ d'action, la gouvernance ainsi que l'organisation de l'UNESCO peuvent paraître assez confuses et complexes. Cependant, cela reste une organisation relativement connue et reconnue au niveau mondial et notamment en termes de protection du patrimoine.

2) La Liste du patrimoine mondial, une protection du patrimoine

a) La Liste du patrimoine mondial

« Au lendemain des désastres et destructions causés par les guerres, est apparue l'urgence de protéger les sites patrimoniaux et naturels qui représentaient un symbole pour l'ensemble de l'humanité. Devant la constatation que le patrimoine culturel et naturel était également de plus en plus menacé, tant par les activités sociales et économiques que les désastres naturels, la conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) adoptait en 1972, la Convention du patrimoine mondial, considérant « la valeur universelle exceptionnelle » de ces biens, et que l'ensemble du monde serait appauvri de la disparition de ce patrimoine » (Lepart, Marty, & Fonderflick, 2011). L'UNESCO a donc décidé d'agir et en créant l'appellation « patrimoine mondial ». Cette nomination permet de reconnaître la valeur exceptionnelle d'un lieu ou d'un bien. L'UNESCO parle de *Liste du patrimoine mondial* et non de labellisation. Cette Liste permet de mettre en avant différentes formes de patrimoine qui sont considérées comme remarquables qu'il soit patrimoine naturel, culturel, matériel, immatériel. Tous les biens ayant la nomination de patrimoine mondial sont inventoriés sur la Liste de l'UNESCO. Pour obtenir l'appellation *patrimoine mondial* il faut que les pays en fassent la demande et proposent un bien ou un lieu considéré comme remarquable. Si l'UNESCO reconnaît la Valeur Universelle et Exceptionnel (VUE) du bien, il est alors inscrit « sur la Liste du patrimoine mondial afin d'être protégé pour que les générations futures puissent encore les apprécier à leur tour. »⁷ Cette reconnaissance permet de mettre en avant la nécessité de protéger les sites, de transmettre un patrimoine et de faire reconnaître au niveau international le caractère exceptionnel des différents biens présents sur la Liste du patrimoine mondial.

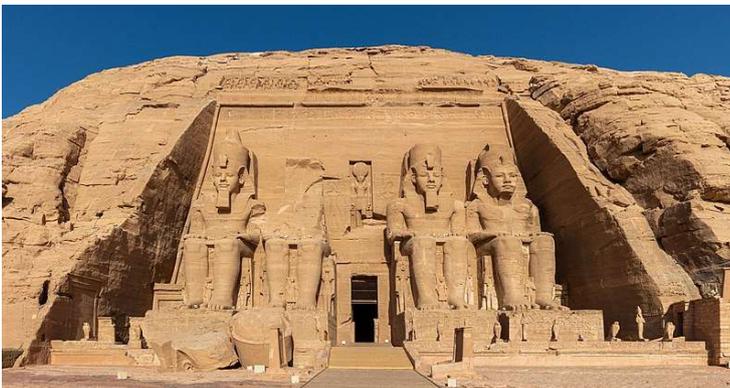
7

<https://whc.unesco.org/fr/faq/49#:~:text=Le%20patrimoine%20mondial%20est%20une,les%20appr%C3%A9cier%20%C3%A0%20leur%20tour.>

b) *La nécessité de protéger le patrimoine*

« Constatant que le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont de plus en plus menacés de destruction non seulement par les causes traditionnelles de dégradation mais encore par l'évolution de la vie sociale et économique qui les aggrave par des phénomènes d'altération ou de destruction encore plus redoutables, considérant que la dégradation ou la disparition d'un bien du patrimoine culturel et naturel constitue un appauvrissement néfaste du patrimoine de tous les peuples du monde, » (« 1972_Convention_Unesco_Text.pdf », n.d.) Partant de ce constat, les Etats membres de l'UNESCO ont adopté ce traité international intitulé *Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*⁸. Cette convention impose « à la collectivité internationale tout entière de participer à la protection du patrimoine » (UNESCO, 2009a) (Marcotte & Bourdeau, 2010). Pour l'UNESCO « certains biens du patrimoine culturel et naturel présentent un intérêt exceptionnel qui nécessite leur préservation en tant qu'élément du patrimoine mondial de l'humanité tout entière, » (« 1972_Convention_Unesco_Text.pdf », n.d.) En faisant adhérer ses Etats membres sus ces questions de protection du patrimoine l'UNESCO permet une reconnaissance ainsi que la mise en place de différentes actions pour que celui-ci puisse être transmis aux générations futures.

« Les campagnes de protection des années 1960 ont montré la voie, en particulier le sauvetage spectaculaire des temples d'Abou Simbel et de Philae, en Égypte. Depuis, la communauté internationale a reconnu comme appartenant au patrimoine mondial les sites qui lui paraissent les plus emblématiques. » (Prigent, 2013). Cette opération de grande envergure a consisté à démonter les temples d'Abou Simbel ainsi que ses statues afin de les déplacer dans un nouvel espace au-dessus du Nil, plus en retrait de la rivière pour que ce patrimoine ne se retrouve pas submergé par les eaux dû à la construction d'un barrage⁹.



Céredit photo : Diego Delso (1974-)

Cette action fut l'une des plus connues instituée par l'UNESCO. De grande envergure, elle a coûté plus de 40 millions de dollars¹⁰ et a duré plus de 13 ans (Maurel, 2013).

⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_mondial

⁹ https://en.wikipedia.org/wiki/Abu_Simbel

¹⁰ https://en.wikipedia.org/wiki/Abu_Simbel

Pour protéger le patrimoine, l'UNESCO peut initier et encadrer des actions mais se sont surtout les Etats qui possèdent le bien qui doivent en assurer la bonne gestion. C'est pour cela que « La Convention exige que les sites soient protégés et gérés de façon à conserver l'intégrité et l'authenticité qui ont justifié leur titre de Patrimoine mondial. Elle exige qu'une zone tampon protège également le site » (Rodwell, 2007). En effet, avant d'inscrire un de leurs sites sur la Liste, les États « s'engagent à en assurer la protection. » (Marcotte & Bourdeau, 2010). De plus, cette convention engage les Etats membres « à ne prendre délibérément aucune mesure susceptible d'endommager directement ou indirectement le patrimoine culturel et naturel visé aux articles 1 et 2 qui est situé sur le territoire d'autres Etats parties à cette convention. » (« 1972_Convention_Unesco_Text.pdf », n.d.). Les Etats doivent donc protéger leurs biens mais aussi ne pas participer à la destruction de ceux des autres Etats membres.

Pour prétendre à l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial, il faut réaliser un inventaire du patrimoine qui regroupe tous les éléments patrimoniaux qui composent le bien, ce sont les *attributs*. Les attributs « aident à comprendre et à relier les valeurs d'un lieu de patrimoine avec ses éléments tangibles constitutifs, ses processus ou ses dimensions immatérielles. C'est un terme qui est utilisé pour les biens du patrimoine mondial afin de décrire de quelle façon leur VUE est identifiée et transmise. »¹¹. L'inventaire du patrimoine ne doit pas obligatoirement être exhaustif, il « doit comporter une documentation sur le lieu des biens en question et sur l'intérêt qu'ils présentent. » (« 1972_Convention_Unesco_Text.pdf », n.d.).

Parfois, certains biens peuvent être en danger suite à une sur-fréquentation touristique, à une mauvaise gestion du bien, à une incapacité pour les pays de protéger leur patrimoine (difficulté économique, guerre...). Dans ces cas-là, « Le Comité établit, met à jour et diffuse, chaque fois que les circonstances l'exigent, sous le nom de « liste du patrimoine mondial en péril ». Cette liste recense les biens pour lesquels il est nécessaire d'agir afin de les protéger et pour lesquels des travaux de grande envergure doivent être effectués (« 1972_Convention_Unesco_Text.pdf », n.d.). Ils bénéficient d'un suivi rapproché de la part des agents de l'UNESCO afin d'aider à la protection du bien en péril et de le réinsérer dans la Liste du patrimoine mondial. Si les efforts fournis ne sont pas suffisants et que le bien continue de se dégrader, alors celui-ci peut être supprimé définitivement de la Liste du patrimoine mondial et perdre la nomination de patrimoine mondial.

c) Une Liste reconnue par les états membre

Depuis sa création, de plus en plus de pays souhaitent avoir leur patrimoine sur la liste du patrimoine mondial. « Malgré des critiques adressées à l'organisation internationale, notamment sur les limites de son principe d'universalité, l'Unesco semble être parvenue à institutionnaliser son rôle et la notion de patrimoine mondial. Le nombre de biens inscrits ne cesse de croître – d'une vingtaine chaque année – et le nombre de candidats plus encore. » (Prigent, 2013). Cela montre une volonté des pays de protéger leur patrimoine mais cela est aussi une stratégie qui permet de maintenir l'attractivité des Etats. En effet, en ayant des biens inscrits sur la liste, ceux-ci peuvent faire connaître leur patrimoine au niveau international. « Dans une perspective de mondialisation, l'enjeu est devenu essentiel pour nombre de territoires. L'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial est accueillie avec fierté au sein des États. Les lauréats, tant à l'échelle nationale que locale, se félicitent de l'annonce et la traduisent en un heureux présage : une augmentation de la fréquentation touristique

¹¹ <https://whc.unesco.org/fr/wind-energy/wh-essentials/#:~:text=Les%20attributs%20aident%20%C3%A0%20comprendre,VUE%20est%20identifi%C3%A9%20et%20transmise.>

et, surtout, une source de développement économique. » (Prigent, 2013). Ces inscriptions permettent aussi de faire émerger une certaine fierté nationale, de sensibiliser la population sur l'importance de protéger leur patrimoine qu'il soit matériel ou immatériel, et de faire prendre conscience à la population que leur patrimoine peut être reconnu au niveau mondial.

En général, les candidatures pour la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO sont effectuées pour la protection du patrimoine, mais aussi dans l'espoir de faire augmenter la visibilité du bien et donc accroître l'attractivité touristique. « Tout en protégeant les biens et les sites « exceptionnels », le Patrimoine mondial vise à faire connaître les sites, notamment auprès des touristes. Des stratégies de promotion du patrimoine culturel et naturel sont alors développées afin d'attirer des touristes vers les territoires où se trouvent ces sites » (Marcotte & Bourdeau, 2010).

Cependant, même si l'UNESCO est « aujourd'hui un acteur décisif dans l'économie politique mondiale du patrimoine [...] il devient de plus en plus difficile d'identifier avec précision ce que recouvre ce concept pour l'Organisation. » (Brumann, 2013). En effet, de par sa visée internationale l'UNESCO a une certaine influence et un impact concret mais ces actions peuvent paraître lointaines et peu claires. De plus, « la forte dépendance de l'Unesco par rapport aux Etats explique en partie le flou de ses conceptions, l'absence de ligne directrice nette. » (« TheseChloeMaurel.pdf », n.d.). En effet, l'UNESCO répond aux demandes des divers Etats membres. Leurs champs d'action est donc très large ainsi que leurs modalités d'exécution. De plus, ses missions sont très variées, l'organisation agit pour la protection du patrimoine, elle cherche à instaurer la paix, à réduire les inégalités entre les pays, à promouvoir la culture et à lutter contre les discriminations.

II) Le Patrimoine

1) Le patrimoine une notion vaste

Le patrimoine est une notion assez large, il peut être défini comme étant un « bien qu'on tient par héritage de ses ascendants » il peut aussi être « considéré comme un bien propre, une richesse » ou bien « ce qui est considéré comme l'héritage commun d'un groupe »¹². Ces définitions regroupent deux idées principales. La première est la notion d'héritage, de succession avec une volonté de transmettre le patrimoine à la génération future. Il y a aussi l'idée de richesse, d'une certaine valeur pouvant être économique, culturel, sociale... Le patrimoine peut être de « nature très diverse : culture, histoire, langue, système de valeurs, monuments, œuvres artistiques... »¹³. C'est donc une notion large. En effet, « Les territoires du patrimoine sont pluriels et mal définis. André Chastel évoquait déjà, en 1986, une notion « globale, vague et envahissante ». Le patrimoine désigne ce qu'une Nation entend conserver pour les générations futures ; il inclut à la fois un rapport à l'histoire et à l'avenir, fait de continuités [...] et de discontinuités (avec l'arrivée de nouveaux objets et concepts qui élargissent le champ du patrimoine) » » (Mongin, 2018). Au niveau des monuments historiques et des trésors nationaux, « la loi du 31 décembre 1913, [...] définit ce qui a vocation à être protégé au titre de son intérêt historique ou artistique. » (Mongin, 2018). Le patrimoine est donc quelque chose de précieux qu'il faut préserver. Cependant, « La définition des patrimoines est à la fois politique et sociétale. Il s'agit d'une construction faite de manière à la fois émotionnelle et intellectuelle, dynamique, s'adaptant toujours aux sensibilités, aux désirs, aux interrogations mais aussi aux intérêts de la société concernée. » (E. Salin, 2018) La perception de chacun peut donc influencer sur ce qu'est le

¹² https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/patrimoine/58700#google_vignette

¹³ <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Patrimoine.htm>

patrimoine. De plus, c'est une notion qui évolue dans le temps : ce qui n'était pas patrimoine peut aujourd'hui être considéré comme étant patrimoine car la vision de la société a évolué.

2) Les différentes formes de patrimoine selon l'UNESCO

« La notion de patrimoine recouvre désormais de multiples composantes : les collections nationales et musées, les sites archéologiques et fouilles, les monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, les secteurs sauvegardés. » « Enfin, à ce patrimoine tangible s'ajoute un patrimoine immatériel incluant les savoir-faire et métiers d'art ou encore les fonds d'archives et bibliothèques. » (Mongin, 2018) Il existe donc plusieurs formes de patrimoine, celui-ci pouvant être matérielle, immatériel, culturel naturel... C'est un champ très large avec des types de patrimoine assez varié.

a) *Le patrimoine matériel et le patrimoine culturel immatériel*

Le patrimoine matériel est la forme de patrimoine la plus connue. En effet, il est plus facilement reconnaissable car c'est un patrimoine constitué d'éléments tangibles, celui-ci est palpable. Il se remarque visuellement, il est constitué de patrimoine bâti que ce soit l'architecture, l'urbanisme, des sites archéologiques et géologique, des objets d'art, du mobilier, du patrimoine industriel...¹⁴ Au niveau de sa protection, « le patrimoine matériel est majoritairement classé, répertorié, protégé par des instances officielles, et le patrimoine immatériel, un peu moins classifiable, mobilise de très nombreux acteurs qui s'attachent à le faire connaître, à le valoriser et à le réinvestir dans la sphère économique. » (Barthes, Alpe, & Maximin, 2016).

Le patrimoine culturel immatériel est une notion qui a été impulsée par l'UNESCO afin de mettre en lumière une autre forme de patrimoine « en contrepoint du patrimoine mondial tourné essentiellement vers les aspects matériels de la culture. »¹⁵ Le patrimoine culturel immatériel comprend les traditions, les savoir-faire, les arts du spectacle, la transmission orale : tout ce qui n'est pas palpable. C'est un patrimoine qui peut paraître plus abstrait ce qui le rend plus compliqué à protéger car il est plus difficile de le comprendre puisque l'on ne le voit pas. Cependant, depuis les années 1993 la notion de *patrimoine culturel immatériel* a été officialisée par l'UNESCO. Cette forme de patrimoine est de plus en plus prise en compte et paraît importante à protéger afin de ne pas perdre les traditions ainsi que les divers savoirs faire. « Cela amène à mobiliser « le patrimoine » sous toutes ses formes (naturel, culturel, immatériel...) comme une ressource spécifique, avec l'idée qu'il peut être vecteur de la construction d'une identité territoriale et de la mobilisation des acteurs autour d'un bien collectif. » » (Barthes et al., 2016) et donc de fédérer la population et de participer à la protection du patrimoine.

b) *Patrimoine culturel et patrimoine naturel*

Le patrimoine culturel « désigne les artefacts, les monuments, les groupes de bâtiments et sites, les musées qui se distinguent par leurs valeurs diverses [...] Il comprend le patrimoine matériel

¹⁴ <https://www.culture-et-patrimoine-thorame-basse.fr/quelques-definitions-du-patrimoine/#:~:text=%E2%86%92Le%20patrimoine%20dit%20%C2%AB%20mat%C3%A9riel,%2C%20b%C3%A2ti%2C%20etc.>

¹⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_culturel_immat%C3%A9riel

(mobilier, immobilier et immergé), le patrimoine culturel immatériel (PCI) »¹⁶ Le patrimoine culturel provient de l'activité humaine qui « produit des représentations tangibles des systèmes de valeurs, croyances, traditions et modes de vie. Comme un élément essentiel de la culture dans son ensemble, le patrimoine culturel contient ces antiquités forme visible et tangible des traces d'un passé récent. »¹⁷ Le patrimoine culturel se crée donc grâce à l'Homme. Le patrimoine culturel est aussi une dénomination qui fait partie de la classification UNESCO pour la protection du patrimoine.

Le patrimoine naturel « désigne les spécificités naturelles, les formations géologiques ou de géographie physique et les zones définies qui constituent l'habitat d'espèces animales et végétales menacées, ainsi que les sites naturels qui présentent un intérêt sur le plan scientifique, dans le cadre de la conservation ou en termes de beauté naturelle. »¹⁸ Cette classification permet de reconnaître l'importance du respect du paysage mais aussi de la biodiversité. « Le thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel » s'inscrit dans la continuité d'un siècle de protection dont l'une des évolutions capitales réside dans l'extension du champ patrimonial. » » (« Argumentaire_jep_2014.pdf », n.d.).

Le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont intimement liés, ils permettent de constituer un ensemble patrimonial qui fait sens. En effet, « associer dans un même intitulé patrimoine culturel et patrimoine naturel, c'est évoquer les liens qui unissent définitivement le patrimoine sous toutes ses formes à l'environnement – minéral, végétal, urbain, littoral ou champêtre – qui le côtoie, l'abrite ou le sublime. Les deux notions sont étroitement imbriquées. » (« Argumentaire_jep_2014.pdf », n.d.). Le patrimoine naturel et culturel permet de mettre en évidence l'activité humaine (œuvres architecturales, sculptures, peintures...) et les sites naturels (fossiles, éléments géologiques...).

c) *Les Paysages culturels*

Le paysage culturel est une catégorie de classification du patrimoine mondial. Il est reconnu par l'Unesco comme étant l'une des « œuvres conjuguées de l'homme et de la nature »¹⁹. Cela signifie que ses paysages sont modelés par la nature ainsi que par l'activité humaine. C'est le lien qu'entretient l'homme avec son environnement. Un paysage « ne peut pas être considéré comme un paysage culturel patrimonial uniquement pour sa beauté. L'humain doit y avoir laissé sa trace. »²⁰ L'adoption du concept de paysage culturel a été effectuée par le Comité du patrimoine mondial en 1992. (É. Salin, 2007). La notion de paysage culturel est apparue beaucoup plus tard, vingt ans après la classification pour le patrimoine culturel et le patrimoine naturel. Ces deux notions avaient été adoptées par l'Unesco en 1972. Le classement d'un paysage culturel s'effectue s'il y a une activité humaine qui est particulière au territoire. C'est le cas par exemple pour les Causses et Cévennes qui sont inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco pour l'agropastoralisme en tant que paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen.

Le paysage culturel regroupe deux formes de patrimoine : le patrimoine culturel et le patrimoine naturel (É. Salin, 2007). La notion de paysage culturel présente un intérêt historique, car ce sont des

¹⁶ <https://uis.unesco.org/fr/glossary-term/patrimoine-culturel>

¹⁷ <https://www.heritageforpeace.org/heritage-for-peace/what-is-cultural-heritage/?lang=fr>

¹⁸ <http://uis.unesco.org/fr/glossary-term/patrimoine-naturel>

¹⁹ <https://whc.unesco.org/fr/PaysagesCulturels>

²⁰ <https://www.quebec.ca/culture/patrimoine-archeologie/decouvrir/a-propos/paysages-culturels#:~:text=Un%20paysage%20culturel%20patrimonial%20est,int%C3%A9r%C3%AAt%20historique%2C%20embl%C3%A9matique%20ou%20identitaire.>

lieux ou les « activités humaines et des événements ont laissé leur marque dans le paysage à travers le temps. »²¹.

Les paysages culturels sont des paysages évolutifs. Leurs protections se pensent donc différemment : « lors que l’approche du patrimoine conventionnel s’attache à l’état de conservation d’éléments particuliers, une approche du paysage culturel privilégie la conservation des processus essentiels qui ont modelé – et continuent de modeler – le caractère du paysage (ICCROM, 2003) » (É. Salin, 2007) Ce sont des paysages qui se modifient, qui évoluent dans le temps. Ce sont donc surtout les pratiques de l’activité humaine ainsi que l’aspect du paysage qui sont protégés. Les paysages culturels représentent les modes de vie de la population autochtones ainsi que leur manière d’interagir avec le paysage (É. Salin, 2007).

3) Les conditions pour prétendre à une inscription au patrimoine mondial

a) *Prétendre à une inscription au patrimoine mondial*

Pour prétendre à une inscription au patrimoine mondial, l’UNESCO impose la réalisation d’un inventaire du patrimoine afin de rendre compte du caractère exceptionnel du bien. Cela permet aussi de sensibiliser la population locale et de leur faire prendre conscience de la richesse de leur bien.

Toutes les décisions prises à l’UNESCO doivent se faire consensuellement. En effet, « pour classer un monument ou un objet dans les registres du patrimoine officiel, une décision publique et consensuelle est nécessaire, prononcée par le ministre, après consultation de commissions d’experts. » (Melot, 2004). Les experts jugent si un espace, un bien a une caractéristique exceptionnelle et que celui-ci constitue un patrimoine.

Même si l’UNESCO a une définition précise du patrimoine et que cette notion fait l’objet d’une classification détaillée, celle-ci n’est pas commune à tous. En effet, chacun a une perception différente du patrimoine car il existe une multiplicité de regard et d’interprétation car c’est une notion qui relève de l’affect.

b) *Le patrimoine, une notion qui n’est pas la même pour tous*

« La notion de patrimoine elle-même, comme la notion d’art, n’est pas commune à tous les peuples. Les valeurs les plus fondamentales, la santé ou même la vie humaine, ne sont pas respectées au même degré dans toutes les cultures. » (Melot, 2004). C’est pour cela que la conception de patrimoine mondial universel peut poser question car ce qui est patrimoine pour un peuple ne l’est pas forcément pour un autre. De plus, l’idée de conservation du patrimoine est différente selon les pays. Par exemple « au Cameroun, le palais du roi doit être, à sa mort, abandonné aux rigueurs du temps pour disparaître peu à peu, ce qui est peu compatible avec notre notion de conservation. En Roumanie, les moines repeignent eux-mêmes les fresques de leurs monastères, à la grande surprise des techniciens envoyés par la France pour les restaurer selon nos normes. » (Melot, 2004). Il existe donc de multiples façons de d’appréhender le patrimoine ainsi que de le préserver. Même si tout n’est pas patrimoine, tout peut le devenir. (Melot, 2004).

²¹ <https://www.quebec.ca/culture/patrimoine-archeologie/decouvrir/a-propos/paysages-culturels#:~:text=Un%20paysage%20culturel%20patrimonial%20est,int%C3%A9r%C3%AAt%20historique%2C%20embl%C3%A9matique%20ou%20identitaire.>

La classification d'un site au patrimoine mondial peut avoir un impact sur un territoire car elle met en lumière le patrimoine à l'international. Cela peut donc attirer un certain nombre de touristes et participer au développement du territoire.

III) L'impact du patrimoine mondial sur le tourisme

1) La classification au patrimoine mondial, une attente importante de la part des acteurs

Aujourd'hui la classification au patrimoine mondial est très souvent utilisée afin d'augmenter la fréquentation touristique d'un site. « Il semble apparaître une modification du rôle conféré au label. Au moment de la préparation de la Convention, l'objectif était la protection, afin d'éloigner la menace de disparition ou d'altération irréversible [...] À l'inverse, aujourd'hui, de plus en plus de pays utilisent la liste à des fins de promotion touristique » (Prigent, 2013). Les usages et les attentes de l'inscription ont donc évolué. Certains la voient comme une opportunité de développement de territoire. La Liste du patrimoine mondial a pour objectif principal de protéger le patrimoine. Dans ce sens, il est demandé aux gestionnaires des sites d'agir en faveur de sa protection. Cela peut donc être profitable au tourisme mais cela ne se fait pas automatiquement. De plus, « les attentes des acteurs locaux et nationaux, lors de l'inscription d'un bien sur la liste du patrimoine mondial et durant les années suivantes, sont importantes non seulement en termes économiques, mais aussi et surtout touristiques » (E. Salin, 2018). En effet, un certain nombre d'acteurs peuvent attendre beaucoup d'une inscription au patrimoine mondial et cela peut entraîner une certaine frustration lorsque les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur des espérances des différents acteurs. « Pour beaucoup, il est censé augmenter l'attractivité touristique du site inscrit, et les nombreuses tentatives des acteurs locaux pour l'obtenir témoignent de cet intérêt supposé. » (Florent, 2011). Cet engouement a joué sur la renommée ainsi que sur la popularité du patrimoine mondial de l'UNESCO. Par exemple en France, « il existe un véritable intérêt des acteurs publics et privés français pour obtenir l'inscription sur la liste du patrimoine mondial » (Florent, 2011).

« Pour certaines communautés, dont les biens ou les sites exceptionnels sont reconnus par l'UNESCO, l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial est donc l'occasion d'attirer un plus grand nombre de touristes sur leur territoire. » (Marcotte & Bourdeau, 2010). L'inscription au patrimoine mondial est utilisée comme un vrai outil de promotion dans le but de développer le tourisme. Cependant, l'objectif de l'inscription est principalement de « protéger ces biens ou ces sites exceptionnels, on peut se demander jusqu'où il est possible de promouvoir ces sites, sans les mettre en danger. » (Marcotte & Bourdeau, 2010). En effet, comment faire la promotion du tourisme et augmenter la fréquentation d'un site tout en le protégeant ? Le tourisme et la protection du patrimoine ne sont pas forcément antinomique, il faut cependant faire attention au surtourisme ainsi qu'à la surfréquentation des sites protégés.

La liste du patrimoine mondial n'est pas un label touristique, c'est de par sa renommée internationale qu'elle attire indirectement des touristes. « Contrairement aux étoiles du Michelin ou celles des hôtels, le label UNESCO ne garantit pas un service de qualité, mais garantit un site d'intérêt historique ou esthétique. La mise en valeur dépendra toujours du propriétaire et elle peut être bonne ou mauvaise. » (Florent, 2011). Il y a parfois des confusions et certains touristes peuvent être déçus à l'arrivée en ne trouvant pas d'aménagement touristique à la hauteur de leurs attentes.

2) Tourisme et protection du patrimoine

Les notions de tourisme et de protection du patrimoine peuvent paraître incompatibles et font se poser quelques questions. En effet, comment protéger une pratique, un paysage, un bien tout en faisant la promotion de celui-ci et en accueillant des touristes ? Tout cela tient sur un fragile équilibre avec une gestion raisonnée des biens en question.

a) La problématique du surtourisme

La surfréquentation touristique d'un bien classé au patrimoine mondial des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture menace la pérennité de certains biens. C'est le cas notamment pour le Machu Picchu qui a dû prendre des mesures de régulation touristique afin de limiter la dégradation de son patrimoine²² en créant des plages horaires pour les visites afin de lisser sur la journée la fréquentation du lieu. Il en va de même pour Venise qui est menacée d'être inscrite sur la Liste du patrimoine en péril²³ pour cause notamment de surtourisme et ses nombreuses inondations. En général, la raison pour laquelle les politiques locales agissent en faveur du tourisme (même si celui-ci devient un tourisme de masse) est l'apport financier engendré par un grand nombre de touristes. De plus, pour certaines régions, c'est le tourisme qui est l'activité économique principale. Cependant, un trop grand nombre de vacanciers qui dépasse la capacité de charge touristique (qui représente « le nombre de touristes qu'un lieu / un système touristique peut recevoir sans en être durablement modifié. »)²⁴ peut déstabiliser l'équilibre du site. Il est donc possible de se retrouver avec une population locale qui subit le surtourisme et devient hostile à l'idée d'accueillir de nouveaux visiteurs ainsi qu'une fragilisation des sites inscrits (Marcotte & Bourdeau, 2010). Reprenons l'exemple de Venise. Le nombre d'habitants se réduit de plus en plus alors que le nombre de touristes ne cesse d'augmenter²⁵. Il devient compliqué de se loger avec des biens de plus en plus cher, difficile de se déplacer avec toujours plus de visiteurs. Le surtourisme a aussi un impact sur le patrimoine ce qui peut accélérer sa dégradation et dans le pire des cas amener à sa destruction, surtout si celui-ci n'a pas été pensé pour accueillir autant de visiteurs. Cette situation n'est pas non plus positive pour les touristes, leur expérience sera beaucoup moins agréable dû à la surfréquentation des lieux (Marcotte & Bourdeau, 2010).

Ainsi, de nombreux auteurs dénoncent « les effets pervers du tourisme : destruction du patrimoine, perversion de l'activité économique locale et décalage dangereux entre les visiteurs et les visités. » (Cousin, 2006). En effet, les risques du tourisme sont la surspécialisation de l'économie ainsi que des politiques territoriales orientées uniquement pour le développement touristique au détriment des habitants. Afin de pallier ce problème, le formulaire de proposition d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO prend en compte « les contraintes associées au tourisme, il exige de considérer la capacité de charge, les risques de détériorations physiques et de la perturbation des modes de vie des résidents. » (Marcotte & Bourdeau, 2010). Les sites inscrits au patrimoine mondial se doivent donc de gérer le tourisme pour que celui-ci ait le moins d'impact négatif possible sur le bien inscrit.

²² <https://www.lefigaro.fr/voyages/perou-menace-par-le-tourisme-de-masse-le-machu-picchu-tente-de-se-protoger-20200211>

²³ https://www.lemonde.fr/culture/article/2023/07/31/l-unesco-recommande-de-placer-venise-au-patrimoine-mondial-en-peril_6184014_3246.html

²⁴ <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/capacite-d-accueil-capacite-de-charge-touristique#:~:text=La%20capacit%C3%A9%20de%20charge%20touristique,sans%20en%20%C3%AAtre%20durablement%20modifi%C3%A9.>

²⁵ https://www.lemonde.fr/culture/article/2023/07/31/l-unesco-recommande-de-placer-venise-au-patrimoine-mondial-en-peril_6184014_3246.html

L'UNESCO a pour vocation de protéger les sites contre la surfréquentation touristique et non d'en faire une promotion extrême (Marcotte & Bourdeau, 2010). De plus, la mise en tourisme permet aussi la revalorisation du patrimoine bâti (É. Salin, 2007). En effet, cela peut permettre la restauration de certains biens qui sans tourisme auraient été laissés à l'abandon.

b) Le tourisme au service d'une refondation d'une identité territoriale

La mise en tourisme d'un territoire inscrit au patrimoine mondial peut avoir des effets bénéfiques pour la population et notamment sur la réappropriation d'une identité territoriale. En effet, face à la mondialisation ainsi qu'à la standardisation des pratiques, peut émerger une volonté de protéger ses traditions suite à une crainte d'une perte de la culture locale. Cette protection et cette valorisation des pratiques peut notamment se faire grâce au tourisme (Marcotte & Bourdeau, 2010). En effet, la mise en tourisme peut relancer les pratiques traditionnelles et renforcer le sentiment d'appartenance : « les processus de patrimonialisation et de mise en tourisme sont refondateurs d'une identité territoriale. » (É. Salin, 2007).

Cependant, même si une mise en tourisme peut être bénéfique, il faut veiller à ne pas entrer dans une représentation désuète des traditions. « Ce qui est reconnu et valorisé par le tourisme extérieur, peut également entraîner une « folklorisation » de la culture locale, tandis que les communautés locales refusent la muséification de leur culture et de leur environnement. » (Marcotte & Bourdeau, 2010). En effet, les paysages évoluent, les pratiques aussi et même s'il est important de les protéger, il n'est pas viable de les figer. Cela peut aussi entraîner une spécialisation de l'économie locale (Prigent, 2013) tournée uniquement sur la production de produits touristiques. Cette « folklorisation » est due à une mise en avant excessive des pratiques sans forcément qu'elles ne correspondent aux usages actuels des habitants. De plus, elle peut mettre sous silence certaines pratiques, certains éléments patrimoniaux non inscrits au patrimoine mondial au profit d'éléments inscrits sur un même territoire. C'est le cas par exemple au Mexique où le paysage de la Tequila est devenu un des principaux symboles du pays : « la narration des lieux et des traditions s'effectue sans que ne soient jamais mises en avant les populations locales, invisibilisées par le récit, elle a en même temps transformé le paysage de Tequila et, par là même, la boisson alcoolisée du même nom, comme un des symboles les plus prégnants de l'identité mexicaine. » (E. Salin, 2018). Cela faisant passer sous silence certains savoir-faire/traditions qui ne sont pas inscrits au patrimoine mondial.

Tout est une question d'équilibre. Même si le tourisme peut être bénéfique pour certains territoires, il est important de prêter attention à la place des habitants dans cette mise en tourisme et veiller à ce que le territoire ne soit pas surfréquenté.

3) L'impact réel de la fréquentation touristique sur les sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO

a) *Une inscription qui attire les touristes*

L'inscription d'un bien au patrimoine mondial de l'UNESCO représente un gage de qualité pour les visiteurs. En effet, il faut en moyenne 10 ans pour inscrire un bien au patrimoine mondial²⁶. Tous les dossiers posés pour la reconnaissance d'un bien ne sont pas forcément acceptés. C'est un long processus qui garantit aux touristes que le site visité détient une valeur universelle exceptionnelle. « Pour les touristes, la reconnaissance qui accompagne l'inscription à la prestigieuse Liste du patrimoine mondial, assure que ce site témoigne d'une situation exceptionnelle, pour la conservation de ressources rares, pour sa beauté, pour sa signification dans l'histoire humaine ou naturelle. » (Marcotte & Bourdeau, 2010). Cela fait donc une publicité positive au niveau international et peut être la raison pour laquelle se déplace le touriste et ainsi rendre le site attractif.

L'inscription au patrimoine mondial engendre plusieurs effets. Elle « contribue souvent à développer le tourisme, la fierté nationale et le développement local ; elle peut favoriser des projets de conservation et mobiliser des soutiens politiques et financiers considérables. » (Brumann, 2013). De par la préservation du patrimoine et de sa promotion, les sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO sont souvent populaires. « Ces lieux sont dès lors instantanément reconnus par les touristes et ils deviennent des facteurs d'attraction majeurs pour attirer les touristes, pour les convaincre de faire de nombreux kilomètres pour voir ces sites uniques » (Marcotte & Bourdeau, 2010). Le fait de préserver les paysages, les savoir-faire, les différentes pratiques rendent les lieux authentiques. Cela répond à la demande des touristes qui cherchent de plus en plus de lieux typiques ou ils peuvent découvrir de nouveaux artisanats, de nouveaux paysages (Marcotte & Bourdeau, 2010). Une inscription au patrimoine mondial joue aussi « en faveur des territoires dans un contexte de concurrence croissante des destinations touristiques. Les retombées symboliques, en termes d'images et en termes de consolidation des identités territoriales. » sont certaines (E. Salin, 2018). En effet, un site inscrit au patrimoine mondial peut présenter un avantage concurrentiel et permet de mettre en avant les attributs patrimoniaux qui constituent le bien.

b) *Un impact à mesurer*

Même si l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial a bien un impact sur l'attractivité touristique, celui-ci ne doit pas être surévalué. En effet pour faire perdurer le tourisme il faut une certaine stratégie de communication, de promotion du territoire. La seule inscription au patrimoine mondial ne suffit pas forcément. Sans politique de valorisation, sans création d'image touristique, sans concertation avec les structures de développement territorial les effets de l'inscription au patrimoine mondial sur le tourisme peuvent être négligeables (Prigent, 2013). Si un site veut attirer des visiteurs, il se doit de se doter d'une stratégie de communication car l'inscription ne suffit pas à elle seule.

De plus, il est difficile de mesurer avec exactitude l'impact qu'a l'effet UNESCO car certains sites n'ont pas besoin de l'inscription pour avoir une fréquentation touristique élevée comme c'est le cas par exemple pour le Mont-Saint-Michel. « Une étude universitaire sur le cas français conclut même que l'impact de l'inscription est marginal. Une autre confirme que les effets réels sont très

²⁶ Source : Entente interdépartementale Causses & Cévennes

souvent difficiles à mesurer et que les enquêtes connaissent de nombreuses difficultés méthodologiques, dans un contexte de permanente évolution » (Prigent, 2013). Cependant, nous pouvons affirmer qu'une inscription est positive pour les habitants car elle « procure plus de fierté aux habitants, plus de visibilité médiatique aux sites concernés et amorce des perspectives de projets de développement territorial. » (Courvoisier & Aguillaume, 2021). L'inscription met en lumière les sites inscrits et ce sont dans un second temps les acteurs locaux qui décident ou non de communiquer en faveur du tourisme.

Le choix d'une destination touristique se fait à partir de l'idée que se fait le touriste sur le territoire. C'est donc ce qu'il trouvera en termes de communication qui le décidera ou non à séjourner sur le lieu en question. Cependant, il est vrai que si le touriste hésite entre deux destinations et si l'une est inscrite au patrimoine mondial et l'autre non alors la première destination aura plus de chance d'être choisie.

Pour qu'une inscription à la Liste du patrimoine mondial ait un effet durable sur le tourisme il faut donc penser à une stratégie sur le long terme en mettant en valeurs les sites « ce qui aura pour effet de valoriser la communauté locale, et qui attirera les touristes pour son caractère vivant et authentique. » (Marcotte & Bourdeau, 2010).

c) Un impact qui diffère en fonction des sites inscrits

Aujourd'hui, il existe plus de quarante-neuf sites inscrits au patrimoine mondial en France²⁷, chacun présentant des caractéristiques différentes. Certains sites sont plus connus que d'autres. « L'enquête de Florent (2011) montre que, pour les sites français très connus comme Le Mont-Saint-Michel, Avignon, Versailles et le Val de Loire, le label UNESCO ne joue pas un rôle essentiel dans le choix de la destination, alors qu'il est fondamental pour des sites français moins connus comme Provins, Saint-Savin-sur-Gartempe, Fontenay ou Albi, surtout pour les personnes âgées et les touristes étrangers. » (Courvoisier & Aguillaume, 2021). L'impact de l'inscription est donc plus bénéfique en termes de tourisme pour les sites moins connus, elle permet notamment de diversifier les touristes et d'attirer des visiteurs étrangers.

Les chercheurs tombent sur un certain consensus sur le cas des inscriptions au patrimoine mondial en France. Les sites très connus ne font pas réellement la promotion de leurs inscriptions au patrimoine mondial, ils communiquent finalement très peu puisque l'inscription au patrimoine mondial n'a pas réellement d'impact sur la fréquentation touristique. Les sites moins connus, mettent beaucoup plus en avant leur inscription au patrimoine mondial. « L'utilisation de ce label est inversement proportionnelle à la notoriété des sites classés : plus un site est connu et fréquenté, moins il utilisera le label UNESCO dans sa communication, et inversement (ibid.). » (Courvoisier & Aguillaume, 2021). En effet, en termes de communication on remarque que « les sites Internet qui mettent le plus en avant le label UNESCO sont avant tout ceux des biens les moins « connus » sur le plan touristique » (Florent, 2011). L'impact de l'inscription au patrimoine mondial ne doit pas être surestimé, c'est surtout la communication qui est faite sur l'inscription qui a un effet sur le tourisme.

Par ailleurs, même si les touristes ont une idée de ce qu'est l'UNESCO, cela reste tout de même une notion assez floue. Lorsque l'on demande aux touristes « s'ils connaissent la liste du patrimoine mondial, ils sont près de 90 % à savoir qu'elle existe. En revanche, ils ont beaucoup plus de difficultés à expliquer en quoi consiste cette liste. La réponse la plus fréquemment donnée est « la liste des

²⁷ <https://whc.unesco.org/fr/list/stat>

monuments les plus connus » (60 % en moyenne). Pour beaucoup, il s'agit d'un inventaire sans autre fonction. » (Florent, 2011).

L'impact de l'UNESCO sur le tourisme est mesuré, cependant, pour certains sites, le surtourisme est une vraie problématique. Il y a donc une ambivalence entre la volonté de promouvoir le territoire mais aussi de le protéger. L'UNESCO peut agir en faveur de la protection du patrimoine en évitant et limitant le surtourisme mais il faut pour cela que les collectivités territoriales mettent en place des mesures de régulation. L'organisation mondiale pour l'éducation, la science et la culture est consciente de l'effet que peut engendrer le tourisme. « « Dans les textes de l'UNESCO, de l'ICOMOS et de l'OMT, les valeurs conférées au tourisme oscillent de manière permanente entre deux pôles : une valeur positive – le tourisme comme ouverture au monde, modalité de sauvegarde et de diffusion de la culture d'un lieu – et une valeur négative – le tourisme comme approche artificielle, élément de destruction du patrimoine et des cultures, mauvais parce que « anarchique », « de masse », bref « incontrôlé ». » (Cousin, 2006).

Cependant, la valorisation ainsi que la compréhension du territoire paraît nécessaire pour pouvoir le protéger. « Ne pas faire connaître ces sites serait également contradictoire puisque la reconnaissance et la préservation de ces sites seraient alors inutiles. » (Marcotte & Bourdeau, 2010).

Pour conclure, cette première partie a permis d'en apprendre davantage sur le fonctionnement de l'Unesco. L'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture a une visée internationale, plusieurs fonctions et un champ d'action très varié. L'une de ces missions est la protection du patrimoine. Pour cela l'Unesco a mis en place une Liste du patrimoine mondial afin de protéger le patrimoine. Cette liste est reconnue par tous ses Etats membres.

Le patrimoine est une notion vaste et chaque personne en a sa définition propre. L'Unesco, afin de protéger au mieux les sites exceptionnels ainsi que les traditions a essayé de définir quelle était sa vision du patrimoine ainsi que de le classifier. On retrouve notamment le patrimoine culturel, matériel, le patrimoine culturel immatériel, le patrimoine naturel ainsi que la notion de paysage naturel.

Cette mise en valeur du patrimoine peut avoir un impact sur la fréquentation touristique. E effet, certains se servent de cette inscription afin de développer la fréquentation touristique de leur territoire. Cependant, il ne faut pas surévaluer les retombées que peut avoir l'inscription sur le tourisme. Tout cela dépend surtout de la stratégie de communication que mettent en place ou non les territoires. L'objectif est de faire connaître aux yeux de tous, les caractéristiques exceptionnelles que représentent les sites inscrits au patrimoine mondial, tout en les protégeant et en évitant le surtourisme.

Partie 2 : Le contexte de l'étude

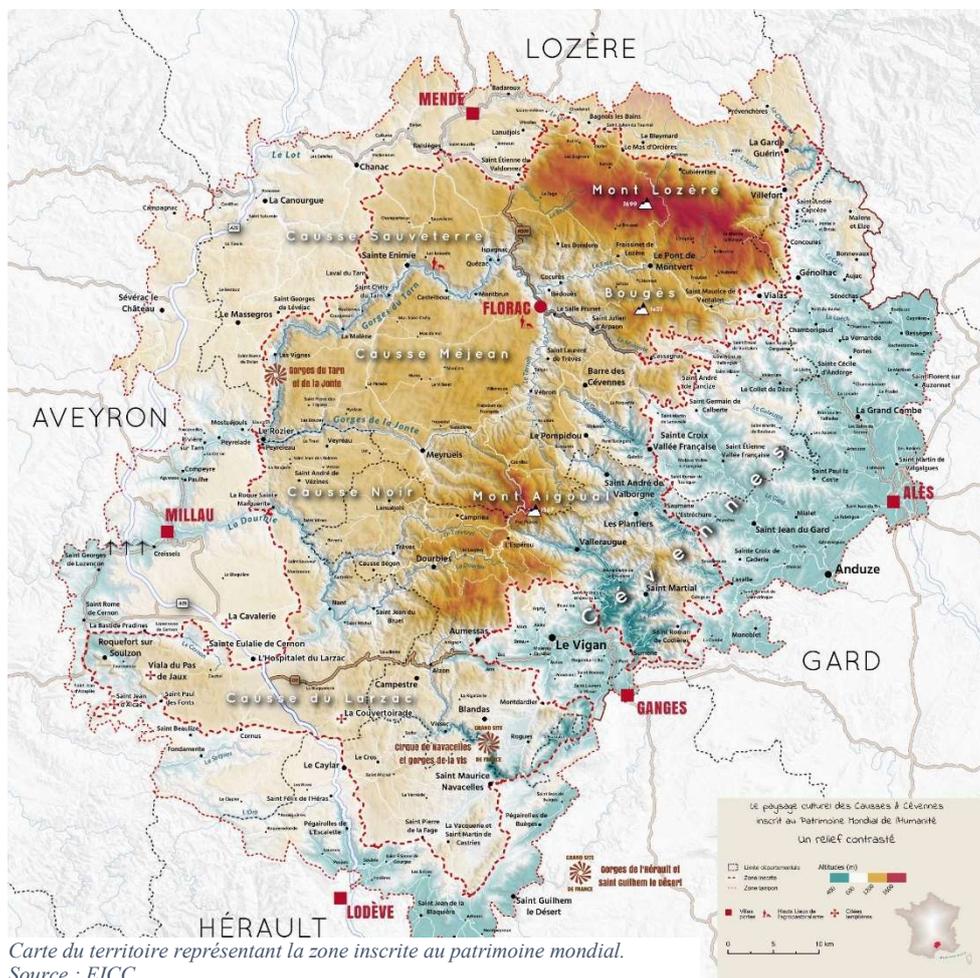
Dans cette deuxième partie, nous verrons quel est notre champ d'étude. Nous avons choisi le bien des Causses et des Cévennes inscrit au patrimoine mondial. Cette analyse permettra de compléter les recherches théoriques effectuées dans la revue de littérature.

L'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes est la structure gestionnaire du bien. Celle-ci avait publié une offre de stage pour avoir une personne en appui au sein de leur structure dans le secteur tourisme et communication, notamment pour une aide à la conception des animations estivales ainsi qu'un suivi de cette programmation. C'est donc à l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes que s'est effectué le terrain de stage.

1) Le bien des Causses et les Cévennes

1) Le territoire géographique

Les Causses et Cévennes sont situés dans le sud de la France dans la région Occitanie. Ce territoire est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, il représente une surface de plus de 3 023 km². Sa surface, très étendue, fait de lui l'un des sites les plus grands d'Europe. En effet, celui-ci est



à cheval sur quatre départements : l'Aveyron, le Gard, l'Hérault et la Lozère. Avec une répartition du bien inégale en fonction des départements.

-L'Aveyron : comprend 17% de la zone inscrite

-Le Gard : 25% de la zone inscrite

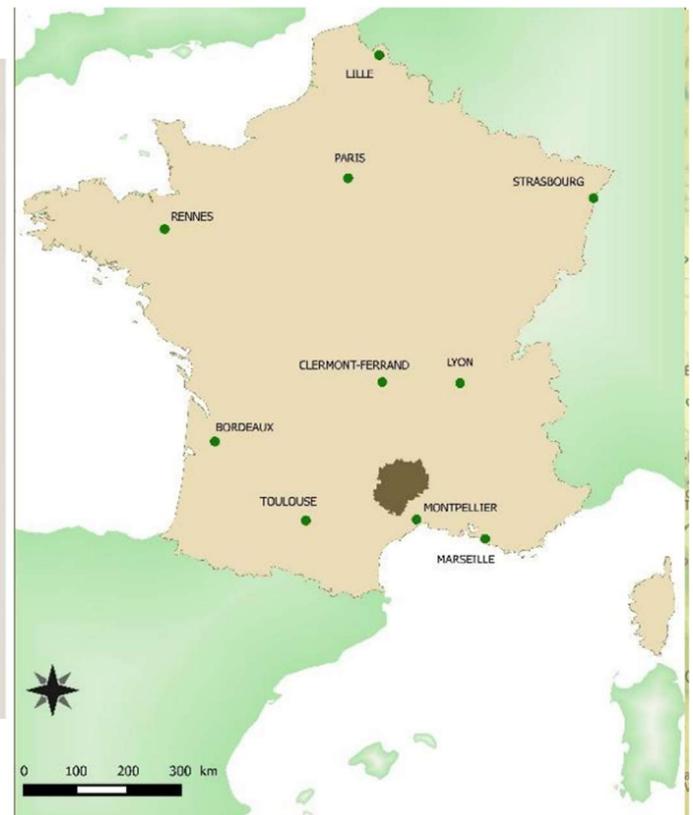
-L'Hérault : 7% de la zone inscrite

-La Lozère : 51% de la zone inscrite. C'est donc le département qui représente la plus grande partie de la zone inscrite.

Le bien inscrit des Causses et Cévennes comprend plus de 128 communes et 5 villes portes qui sont Alès, Ganges, Lodève, Mende, Millau²⁸. Les villes portes se situent en périphérie de la zone inscrite et font la promotion du bien inscrit elles représentent les "portes d'entrée" du territoire. La zone inscrite des Causses et Cévennes ne tient pas en compte des découpages administratifs. Les limites du territoire sont définies par des critères paysagers. Le bien est aussi constitué d'une zone tampon. C'est un espace qui entoure la zone cœur du bien inscrit à l'Unesco. Celles-ci « sont soumises à des restrictions juridiques et/ou coutumières, afin d'assurer un surcroît de protection à ce bien »²⁹. C'est l'environnement immédiat qui entoure la zone cœur, elle permet donc une pré-protection du bien inscrit ainsi que d'en faire la promotion.



Les villes portes
Source : EICC



Situation du bien en France
Source : EICC

²⁸ SOURCE : Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes ; Causses & Cévennes portrait d'une inscription au Patrimoine mondial

²⁹ SOURCE : DP-MEC du PLU Grand Combe - étude de discontinuité "Loi Montagne"

2) Le pastoralisme et l'agropastoralisme

Le bien des Causses et Cévennes est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en tant que paysage culturel évolutif et vivant de l'agropastoralisme méditerranéen. L'agropastoralisme est une forme de pastoralisme il convient donc de définir le pastoralisme afin de comprendre ce qu'est l'agropastoralisme.

a) *Le pastoralisme*

Le pastoralisme est un mode d'exploitation agricole qui regroupe l'ensemble des activités d'élevage (ovins, caprins, bovins...) où les animaux sont nourris grâce à la pratique du pâturage. C'est-à-dire que c'est grâce aux ressources fourragères spontanées des espaces naturels que les troupeaux prennent leur nourriture dans les champs, les parcours, les forêts... Le pâturage se fait le plus souvent de manière extensive c'est-à-dire que l'animal a de l'espace pour pouvoir se nourrir avec une faible densité d'animaux à l'hectare. L'élevage extensif s'oppose à l'élevage intensif. La pratique peut s'exercer sur l'exploitation même, dans le cadre de la transhumance ou le nomadisme.³⁰ Dans le cas des Causses et Cévennes la transhumance, c'est le fait de conduire les troupeaux des plaines du Sud vers les hauteurs afin que les animaux puissent trouver plus de fraîcheur de l'eau et de l'herbe plus tendre.

C'est une notion complexe qui engendre divers savoir-faire ainsi que des traditions. Il y a par exemple au mois de juin plusieurs fêtes telles que les fêtes de la transhumance où l'on peut apercevoir les brebis monter en estive.



Transhumance
Crédit photo : Emilie Martel



Fête de la transhumance
Crédit photo : Emilie Martel

³⁰ SOURCE : EICC; Lexique du patrimoine Causses & Cévennes

b) L'agropastoralisme

« L'agropastoralisme est une forme de pastoralisme qui associe l'élevage de troupeaux sur les parcours et la production de fourrages et céréales pour leur alimentation. » (« Rapport_etude_PAC_170703.pdf », n.d.). L'agropastoralisme allie donc le pastoralisme et la culture. Le préfixe "agro" provient du mot agriculture c'est-à-dire la culture de la terre. Les éleveurs en plus du pastoralisme complètent l'alimentation de leur élevage en cultivant des fourrages et des céréales.

Les Causses et Cévennes sont un environnement difficile où l'homme a dû s'adapter et optimiser les ressources. En effet, au vu des conditions climatiques, du manque de terrain plat (qui a entraîné la création de terrasse en aménageant des surfaces planes afin d'augmenter la surface cultivable) et des terres comprenant beaucoup de pierres, il est difficile de cultiver des espaces suffisants pour nourrir les troupeaux. De plus, les ressources en herbe restent limitées, dans les Causses par exemple 1 brebis = 1 hectares dû à la faible ressource herbagère. En pratiquant l'agropastoralisme les éleveurs peuvent fournir suffisamment de nourriture pour leurs animaux. « L'agro-pastoralisme méditerranéen présente les principales caractéristiques suivantes : Domaine climatique méditerranéen ; Élevage ovins et caprins ; Moyenne montagne dominante ; Transhumance ; Sols pauvres ; Forte biodiversité ; Milieux anthropisés ; Interactions pluri-millénaires ; Mosaïque de milieux plus ou moins ouverts. » (« Event-489-1.doc », n.d.).

Cette pratique s'effectue dans les Causses et Cévennes depuis le néolithique « Les espaces pastoraux sont des milieux façonnés par l'élevage, témoins de l'histoire d'une relation millénaire entre l'homme, le territoire et l'animal. » (Lepart et al., 2011). C'est une pratique qui a perduré à travers le temps, il est donc intéressant de la valoriser afin de préserver les savoirs-faires. C'est un paysage qui n'a cessé d'évoluer et qui a été façonné par l'homme c'est pour cela que l'on parle de paysage évolutif et vivant. En effet l'objectif de l'inscription du bien n'est pas de le figer mais de faire en sorte que l'activité agropastorale continue de façonner ces paysages.

Aujourd'hui sur le territoire du bien, on compte plus de 1 291 exploitations agricoles, 140 000 brebis, 8 500 vaches, 8 500 chèvres et 22 000 habitants (données 2017)³¹. La pratique de l'agropastoralisme est donc toujours très présente dans les Causses et Cévennes.

3) Paysage et attributs

a) Les paysages

Ce sont les différentes identités paysagères qui délimitent le bien des Causses et Cévennes. En effet, il y a :

-Les Causses : ce sont de grands plateaux ouverts qui sont maintenus ouverts par l'activité agropastorale. Ils sont principalement consacrés au parcours des troupeaux. C'est sur les Causses que nous pouvons retrouver des dolines cultivées. Les dolines sont des pans de terre fertile qui permettent de cultiver les céréales nécessaires pour nourrir les animaux. Les Causses sont composés de roches calcaires.

³¹ Source : EICC; Rapport d'activité 2022

-Les gorges : qui coupent les Causses et offrent une vue impressionnante.

-Les Cévennes : formées de crêtes et de vallées, elles sont essentiellement schisteuses avec un climat plus doux.

-Les Monts : qui dominent le paysage où l'on retrouve les estives et les parcours des troupeaux.

Cette grande diversité paysagère sur un espace relativement restreint donne la Valeur Universelle Exceptionnelle du bien (VUE). C'est la relation entre l'activité humaine et le paysage qui façonne les Causses et Cévennes comme on les connaît aujourd'hui. « Ces paysages reposent sur un équilibre fragile. Sans intervention humaine ils seraient colonisés par les arbres et les arbustes. À l'inverse des interventions trop intenses pourraient les altérer ». (« Rapport_etude_PAC_170703.pdf », n.d.).

b) Les attributs

Au sens de l'Unesco les attributs sont les éléments qui constituent la VUE. Ils « aident à comprendre et à relier les valeurs d'un lieu de patrimoine avec ses éléments tangibles constitutifs, ses processus ou ses dimensions immatérielles. »³². Sans les attributs, il n'y a plus d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Les attributs des Causses et Cévennes sont riches et variés. Il y a notamment :

Les paysages ouverts sans la culture agropastorale les vastes étendues n'existeraient pas. En effet, les Causses et Cévennes seraient beaucoup plus boisées et l'aspect paysagé serait différent.

Une biodiversité riche avec par exemple des espèces de plantes rares présentent sur les Causses, la présence des vautours...

Les attributs historiques avec des « attributs structurants ou témoignant d'une maîtrise du territoire »³³ tels que les clapas (tas de pierres provenant de l'épierrement des champs), les cazelles (construction en pierre bâtie par les bergers sur les parcours pour se protéger du soleil et du vent tout en gardant le troupeau³⁴. Les drailles « chemin formé dès le néolithique par le passage des troupeaux »³⁵. Aujourd'hui ils sont toujours empruntés pour effectuer la transhumance mais aussi par les voyageurs et les habitants) les terrasses, lavognes... Ce patrimoine structure le paysage et montre que pour vivre sur ces lieux l'homme a dû s'adapter et l'adapter.

Les divers savoir-faire avec les techniques de construction des murs en pierres sèches, la production fromagère, la production de produits carnés, la transformation de la laine, du cuir...

³² <https://whc.unesco.org/fr/wind-energy/wh-essentials/#:~:text=Les%20attributs%20aident%20%C3%A0%20comprendre,VUE%20est%20identifi%C3%A9e%20et%20transmise.>

³³ Source : EICC

³⁴ Source : EICC lexique du patrimoine Causses & Cévennes

³⁵ Source : EICC lexique du patrimoine Causses & Cévennes

4) L'histoire de l'inscription

C'est à la troisième candidature, le 28 juin 2011 que le comité du Patrimoine mondial a accepté l'inscription des Causses et Cévennes sur la Liste du patrimoine mondial en tant que paysage culturel vivant de l'agropastoralisme méditerranéen. « La France, en acceptant l'inscription des Causses et des Cévennes sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité, s'est engagée à maintenir l'agropastoralisme qui façonne ce territoire d'exception. » (« Rapport_etude_PAC_170703.pdf », n.d.). L'État doit mettre en œuvre les actions/institutions nécessaires, pour que le bien puisse être géré et protégé. Il aura fallu 11 ans pour que le bien puisse être inscrit au patrimoine mondial.

Pour être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial il faut que le bien réponde à au moins un critère de sélection sur les dix développés par l'Unesco. Les causses et Cévennes ont été retenues pour le critère III qui est « d'apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue »³⁶. Avec notamment la tradition agropastorale qui se pratique depuis des millénaires sur le territoire. Le territoire a aussi été retenu pour le critère V « être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible »³⁷.

II) La structure gestionnaire du bien des Causses et Cévennes

1) l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes

a) La structure

L'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes (EICC) est la structure gestionnaire du bien Unesco. Leurs bureaux se situent à Florac-Trois-Rivières en Lozère. Celle-ci gère l'intégralité du bien. Même si celui-ci est à cheval sur quatre départements (Aveyron, le Gard, l'Hérault et la Lozère) c'est en Lozère que se trouve son siège. Cela s'explique par le fait que plus de 51% du bien se situe en Lozère. Elle a été créée le 11 avril 2012 par les 4 départements, dans le but de « mettre en œuvre des orientations de gestion »³⁸

Une Entente interdépartementale est un regroupement de départements qui ne dispose pas de personnalité juridique³⁹. Celle-ci sont librement constituées « Les institutions ou organismes interdépartementaux sont des établissements publics, investis de la personnalité civile et de l'autonomie financière. »⁴⁰. Cela permet donc aux quatre départements de travailler ensemble et d'avoir une gestion cohérente en réunissant tous les départements sur les questions de la gestion du bien. L'EICC est « délégué par l'État par convention signée avec le Préfet coordonnateur, cette

³⁶ <https://whc.unesco.org/fr/criteres/>

³⁷ <https://whc.unesco.org/fr/criteres/>

³⁸ <https://www.causses-et-cevennes.fr/qui-sommes-nous/gouvernance/entente-interdepartementale-causses-cevennes/>

³⁹ <https://www.banatic.interieur.gouv.fr/V5/ressources/glossaire.pdf>

⁴⁰ [Article L5421-1 - Code général des collectivités territoriales - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/Article/L5421-1)

collectivité est régie par le Code Général des Collectivités Territoriales. »⁴¹. Actuellement, le préfet coordinateur est celui de la Lozère.

« C'est le Ministère de l'Écologie qui est responsable de la mise en valeur et de la préservation du Bien Causses et Cévennes »⁴². Celui-ci est soutenu par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) d'Occitanie et par la Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC) de la même Région.⁴³

L'EICC est présidé par une présidente qui est Madame Sophie Pantel. La structure est actuellement composée de 5 agents. Ségolène DUBOIS, Directrice de l'Entente Interdépartementale des Causses et Cévennes, Morgane COSTES MARRE, Chargée du Patrimoine, Amandine PRIAC, Chargée de Mission Agriculture, Dominique LYSZCZARZ, Informatique et Observatoire de l'Agropastoralisme et du Paysage, Alain ARGILIER, Chargé de la Communication et du Tourisme.

La structure est aussi constituée d'un conseil scientifique. Celui-ci exerce un appui notamment sur les questions techniques que peuvent rencontrer les agents de l'EICC. Il permet d'instaurer des moments d'échange sur des thématiques précises sur la bonne gestion du bien en répondant à des questions diverses et variées comme, par exemple, si l'implantation de panneaux photovoltaïque dans les Causses et Cévennes, est compatible avec l'agropastoralisme. Le conseil scientifique permet un partage de connaissance, c'est une instance libre qui dispose de son propre président et qui peut proposer des sujets de recherche, il apporte « conseils et avis sur les diverses publications et projets nécessitant une expertise scientifique. »⁴⁴. Il est composé d'une trentaine de membres.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser L'organisation des nations unies pour l'éducation la science et la culture ne finance pas les structures inscrites sur la Liste du patrimoine mondial, chaque structure gestionnaire du bien ont leur propre mode de financement. Concernant l'Entente Causses Cévennes ce sont les quatre départements qui financent la majorité du fonctionnement de la structure pour la bonne gestion du bien. Lors de la création de l'entente, il a été décidé que chaque département finance la structure à part égale. Cependant, certains effectuent des arrangements pour la bonne gestion de leurs finances. Par exemple, en 2022 le budget s'est découpé de la façon suivante : 19,8% de financement de la part de l'Aveyron, 19,8% également pour l'Hérault, 22% du Gard et 33,1% de la part de la Lozère. Il y a aussi eu 5,2% qui provenaient d'autres subventions ainsi que des ventes de la boutique.⁴⁵

b) Les missions de l'EICC

L'entente interdépartementale à trois missions principales qui lui sont délégués par l'Etat :

-« Assurer en liaison avec le Préfet coordonnateur et les structures existantes, la coordination et la gestion du Bien ».

-« Gérer l'utilisation du label patrimoine mondial de l'UNESCO pour les Causses et les Cévennes »

⁴¹ <https://www.causses-et-cevennes.fr/qui-sommes-nous/gouvernance/entente-interdepartementale-causses-cevennes/>

⁴² <https://www.causses-et-cevennes.fr/>

⁴³ <https://www.causses-et-cevennes.fr/>

⁴⁴ <https://www.causses-et-cevennes.fr/qui-sommes-nous/gouvernance/conseil-scientifique/>

⁴⁵ SOURCE :EICC; Rapport d'activité 2022

- « Décider et mettre en œuvre les actions de communication, de connaissance et de valorisation nécessaires »⁴⁶

L'entente se doit de protéger le bien des Causses et Cévennes ainsi que de veiller à sa valorisation et à la création de liens entre les diverses instances existantes. Cependant cela n'est pas une tâche facile. En effet, le territoire est très vaste et étendu sur quatre départements de plus les orientations de gestion doivent se penser sur du long terme. Pour cela la structure dispose d'un plan de gestion qui permet d'orienter les actions et de sélectionner les actions prioritaires. Depuis la création du site il y a déjà eu un premier plan de gestion, celui-ci est effectif depuis 2015 mais un nouveau plan de gestion est en train de se mettre en place afin de réorienter les priorités en fonction des problématiques actuelles. Ce nouveau plan de gestion est composé de 7 orientations principales :

- Aider au maintien de l'activité agropastorale
- Mieux connaître pour mieux gérer les paysages
- Mieux connaître et gérer les attributs du patrimoine agropastoral
- Accompagner les évolutions du territoire en architecture et urbanisme
- Aider au développement de niches économiques
- Accompagner le développement d'un tourisme Causses et Cévennes
- Partager nos connaissances aux niveaux local et international

Ce sont des orientations larges qui permettent d'orienter les actions que doivent mener l'Entente interdépartementale afin de conduire à bien leurs missions.

c) Les actions de valorisations du territoire

Aujourd'hui, l'Entente réalise plusieurs actions de valorisation et de compréhension du territoire. En effet, celle-ci a mis en place plusieurs scénographies afin d'expliquer les enjeux du territoire et de l'agropastoralisme. Ce sont des "Haut-Lieu de l'agropastoralisme" il en existe 3 à ce jour et d'autres sont en projet. Ce sont des lieux d'accueil du public. Il y en a un à l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes, un à la Maison du Site des Belvédères de Blandas dans le Gard et un au domaine départemental de Boissets en Lozère.

Chaque été des animations sont mises en place afin de comprendre le paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen des Causses et Cévennes. Avec des ateliers de géologie, balades contées, visite de fermes, découverte de l'architecture...

D'autres actions de valorisation sont réalisées au cours de l'année telles que des interventions auprès des écoles, la création d'un nouveau site internet, d'un manga ...

⁴⁶ <https://www.causses-et-cevennes.fr/qui-sommes-nous/gouvernance/entente-interdepartementale-causses-cevennes/>

2) Les co-gestionnaires de l'EICC

L'Entente Causses et Cévennes n'a pas de pouvoir législatif, c'est pour cela qu'elle s'appuie sur des co-gestionnaires. De plus, dans une logique de gestion, il est intéressant pour l'Entente de collaborer avec des structures qui participent à la protection ainsi qu'à la mise en valeurs du bien. L'objectif de l'organisme de gestion du Bien est de travailler "avec" afin de mutualiser les actions pour avoir un plus fort impact. De plus, le bien étant très vaste, il est nécessaire pour l'Entente de travailler avec des structures présentes sur toute l'étendue du bien.

Parmi ses co-gestionnaires l'Entente Causses Cévennes est en collaboration avec :

-Le Parc national des Cévennes (PNC), celui-ci agit notamment pour la protection de l'environnement, il peut notamment sanctionner en cas de non-respect de sa réglementation.

-Il y a aussi le Parc naturel régional des Grands Causses (PNRGC) qui met en valeurs les espaces ruraux habités il dispose d'une charte qui guide leurs actions.

-Deux Grand Sites de France (GSF) : Saint-Guilhem-le-Désert – Gorges de l'Hérault et Le Cirque de Navacelles et les Gorges de la Vis. Ces Grands Sites participent à la protection des monuments naturels, ce label fait suite à la restauration d'un lieu soumis à une très forte fréquentation touristique afin de protéger activement la qualité paysagère et accueillir les touristes dans le respect du site.

-Le site Les Gorges du Tarn, de la Jonte et des Causses qui fait partie d'une Opération Grand Site (OGS). Une OGS peut par la suite devenir un GSF.

-Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Causses Méridionaux (CPIE CM) « les CPIE se positionnent sur l'entrée environnementale du développement durable par l'éducation à l'Environnement et l'accompagnement des territoires. »⁴⁷

Toutes ces structures participent à la protection du territoire et ont un certain nombre d'actions en lien avec l'agropastoralisme en soutenant la pratique auprès des éleveurs, en sensibilisant, en protégeant le paysages...

Cette deuxième partie a permis de présenter le Bien des Causses et Cévennes, d'observer comment s'organise et s'articule la structure gestionnaire du bien qui est l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes. Cette partie a aussi permis de comprendre quels étaient les enjeux du territoire.

⁴⁷ <https://www.causses-et-cevennes.fr/qui-sommes-nous/les-partenaires/cpie-des-causses-meridionaux/>

Partie 3 : Problématique et méthodologie de l'étude

I) Problématique

La gestion de ce site classé a été déléguée à l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes qui est garant de la valorisation et de la protection de ce bien. Pour cela il est nécessaire de communiquer afin de sensibiliser les personnes sur les caractéristiques uniques de ce territoire qui ont amené son inscription au patrimoine mondial. Aussi serait-il intéressant de se demander :

Comment une structure qui gère un site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en tant que paysage culturel peut-elle communiquer afin de répondre à différents enjeux de valorisation, de sensibilisation et de protection du territoire ?

Cas de l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes gestionnaire du bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en tant que paysage culturel évolutif et vivant de l'agropastoralisme méditerranéen. Nous avons vu plus haut que c'est la pratique de l'agropastoralisme qui façonne le paysage et que c'est pour cela que le site est inscrit. La notion d'agropastoralisme est donc très importante. Cela entraîne une sous-question qui est la suivante :

Comment communiquer sur l'agropastoralisme méditerranéen afin de sensibiliser les différents acteurs ?

Pour tenter de répondre à ces questions, une étude au plus près des acteurs a été effectuée.

II) La méthodologie

L'analyse méthodologique est importante, elle définit le cadre et structure les étapes nécessaires pour mener à bien la recherche. Elle garantit la validité ainsi que la cohérence de l'étude en définissant les variables qui ont été prises en compte. Elle permet de structurer la démarche à suivre.

1) La méthode quantitative

La méthode quantitative a pour objectif de mesurer, de faire ressortir des tendances. C'est une technique de collecte de données qui est quantifiable, mesurable.

a) Pourquoi le choix de cette méthode ?

Pour réaliser notre analyse, nous avons décidé de réaliser une analyse quantitative. En effet, après avoir fait plusieurs recherches, nous avons remarqué qu'un certain nombre de mémoire avait été effectué sur la structure de l'Entente Causses et Cévennes, notamment sur "La valorisation du patrimoine agropastoral par l'éducation", "Les agriculteurs au sein du paysage culturel". Ce sont des notions intéressantes et qui se croisent. Ces recherches avaient été effectuées avec une méthode qualitative, nous avons donc trouvé pertinent de compléter les études déjà réalisées avec la diffusion d'un questionnaire dans le cadre de l'analyse. De plus, la structure avait annoncé le souhait de recueillir un certain nombre d'avis de la part de la population ainsi que des visiteurs pour savoir

comment communiquer sur l'agropastoralisme, avoir une meilleure vision de ce que les personnes comprennent et ce qui les intéressent. Nous avons donc choisi de réaliser un questionnaire, cette méthode paraissait pertinente, car elle permettait de faire ressortir des statistiques, des tendances et d'avoir un échantillon plus grand. En effet, réaliser des entretiens aurait amené moins de réponses. De plus, cela permet d'amener des éléments mesurables.

L'objectif était d'observer quelles étaient leur connaissance sur les Causses et Cévennes afin de savoir sur quelle thématique orienter les outils de sensibilisation, d'informations. Le but était aussi d'analyser ce qui intéresse les habitants ainsi que les visiteurs afin de pouvoir capter leur attention et les sensibiliser au mieux sur les questions du territoire et principalement de l'agropastoralisme méditerranéen. La finalité était aussi de comprendre quels supports de communication était le plus pertinent pour les habitants ainsi que pour les visiteurs, sur quels supports, ils étaient à même de rechercher de l'information afin de répondre au mieux à leur interrogation et valoriser au mieux le bien inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Afin de répondre à la problématique *Comment une structure qui gère un site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en tant que paysage culturel peut-elle communiquer afin de répondre à différents enjeux de valorisation, de sensibilisation et de protection du territoire ?* La réalisation d'un questionnaire a été considérée comme étant la méthode la plus pertinente.

b) Définition de la cible et de l'échantillon

Afin d'obtenir des données représentatives, nous avons défini une cible correspondant à notre champ d'étude. L'objectif était principalement de toucher les habitants faisant partie de la zone du bien Unesco. L'étude avait pour vocation d'atteindre les communes présentes dans la zone cœur du bien présent sur les 4 départements.

Nous avons aussi choisi de cibler les touristes, les personnes venant rendre visite à leurs amis et ou à leur famille et aux visiteurs qui passaient un séjour sur le territoire de la zone cœur.

L'objectif était aussi de récolter les avis des habitants vivant dans les communes limitrophes de la zone cœur et qui se rendent régulièrement sur le territoire.

Pour des résultats fiables, il est important de répondre à un critère de validité externe. Celui-ci se définit via la mesure d'un échantillon représentatif. Il est important d'avoir une taille d'échantillon suffisamment grande afin de pouvoir mesurer les statistiques et en faire ressortir des données pertinentes. Cela permet de garantir la validité de l'étude. Pour connaître la taille minimum de l'échantillon pour que celui-ci soit exhaustif, nous avons effectué un calcul comprenant plusieurs paramètres :

-Nous avons fait le choix d'avoir un taux de confiance de 95%, cela nous procurait un coefficient de marge " t " de **1,96**.

-Une marge d'erreur " e " de **5%** qui permet d'avoir un échantillon fiable. La marge d'erreur diminue à mesure que la taille de l'échantillon augmente.

-La proportion " p " la propension des éléments de la population mère : **0,226** qui présente une proportion donnée.

- “ **n** “ est la taille de l’échantillon minimum que l’on doit obtenir pour avoir une analyse représentative.

La formule est la suivante :

$n = t^2 * \frac{p(1-p)}{e^2}$	e = 5%
	n = 1,96² * $\frac{0,226(1-0,226)}{0,05^2}$
	n = 269

Nous devons donc d’après ce calcul avoir un minimum de 269 répondants pour respecter la marge d’erreur de 5% afin que les résultats soient exploitables. Dans notre cas, l’objectif a largement été atteint puisque nous avons obtenu des réponses de la part de **506** personnes. Nous pouvons donc affirmer que la taille de notre échantillon est satisfaisante pour analyser les données de façon fiable.

2) Le questionnaire

a) *La création du questionnaire*

Lors de la création du questionnaire, une attention particulière a été portée aux questions. En effet, celles-ci devaient être posées de manière la plus neutre possible afin de ne pas influencer les réponses. Elles devaient être claires pour qu’il n’y ait aucune ambiguïté et aucun biais potentiel. Le questionnaire a été créé de façon à ce que les personnes répondent uniquement aux questions qui les concernent. En effet, une personne qui affirmait habiter sur le territoire des Causses et Cévennes inscrit au patrimoine mondial ne voyait pas d’afficher la question” dans quel pays vivez-vous”.

Pour que le questionnaire suive un ordre logique, celui-ci a été séparé en plusieurs thèmes (voir annexes).

- I) A propos de vous
- II) Les Causses et Cévennes
- III) Afin de vous informer au mieux
- IV) l’UNESCO
- V) L’Entente interdépartementale des Causses et Cévennes
- VI) Informations personnelles.

Les questions ont été posées sous forme d’entonnoir, c’est-à-dire du thème du plus général au plus précis.

La plupart des questions étaient fermées afin que les réponses soient pré-codées ce qui permet de faciliter l’analyse au moment du dépouillement des données. Des cases “autre” permettaient aux personnes d’ajouter des options auxquelles nous n’avions pas pensé. La plupart des questions étaient obligatoires. Cela a permis d’obtenir un grand nombre de réponses qui a été d’une grande aide dans l’analyse quantitative. Des questions ouvertes ont aussi été posées. L’objectif était d’obtenir des verbatims concernant leurs perceptions du paysage. Cela avait aussi pour objectif de laisser la possibilité aux personnes qui le voulaient de donner leur avis ainsi que leurs recommandations. Les

questions ouvertes n'étaient en général pas obligatoires afin de ne pas perdre l'attention des répondants. Il y avait aussi des questions à choix multiple afin de dégager des tendances. Des questions à échelles ont aussi été posées. Celles-ci permettent d'avoir des opinions quantifiées et d'obtenir une échelle de valeur.

De plus, il a été fait en sorte que le questionnaire ne soit pas trop long (moins de 10 minutes) afin de garder l'attention du répondant et que celui-ci réponde à la totalité de l'enquête.

b) La méthode d'administration du questionnaire

La plateforme utilisée pour la réalisation du questionnaire est *Sphinx*, ce logiciel permet de créer un questionnaire de collecte et d'analyser les données. Il permet de nombreuses analyses poussées et effectue des calculs qui donnent la possibilité d'observer si l'enquête est significative ou non.

Une fois le questionnaire terminé, celui-ci a été testé par plusieurs personnes afin d'analyser si toutes les questions étaient compréhensibles et si des changements devaient être mis en place pour améliorer le questionnaire. Suite à cette étape, il est ressorti que les personnes ne savaient pas si elles habitaient dans la zone inscrite du bien, une carte du territoire a donc été ajoutée afin d'avoir une meilleure représentation du territoire.

Au niveau de la phase de diffusion, le questionnaire a tout d'abord été transmis à nos connaissances vivant en Lozère ainsi qu'aux personnes ne vivant pas sur le territoire qui avait cependant déjà séjourné et visité le bien. Le terrain de stage s'effectuant à l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes, l'enquête a aussi été diffusée auprès des visiteurs venant découvrir le centre d'interprétation de Florac-Trois-Rivières.

Cependant, même si cette étape était nécessaire, elle n'était pas suffisante pour avoir un nombre de réponses satisfaisant. Un QR code a donc été créé, une fois le code scanner, il amenait directement sur la page du questionnaire.

SCANNEZ-MOI

QUESTIONNAIRE POUR MIEUX CONNAÎTRE VOS
BESOINS EN TERMES DE COMMUNICATION



DANS LE CADRE DE MON MASTER 2 MANAGEMENT DES TRANSITIONS

*Qr code pour le questionnaire.
Création : Emilie Martel*

Celui-ci a été disposé dans tous les hauts lieux de l'agropastoralisme (Domaine départemental de Boissets, Blandas et Florac-Trois-Rivières). Il a aussi été disposé dans la ville de Florac, dans les divers campings de la ville et ses alentours, au Parc national des Cévennes afin de toucher un maximum de touristes et d'habitants. Malheureusement, cette technique ne s'est pas avérée très concluante.

Les personnes ont aussi été prospectées en face-à-face et notamment dans la ville de Florac-Trois-Rivières et la ville de Mende. Le questionnaire a été diffusé via internet et notamment dans l'intranet du département de la Lozère. Il a été envoyé par mail aux professeurs qui encadre la formation *master 2 tourisme parcours management des transitions* à l'université de Mende ainsi qu'au Parc national des Cévennes.

Toutes ces méthodes de diffusion combinées ont permis de récolter un certain nombre de réponses, mais celui-ci n'était pas suffisant pour avoir un seuil de 5% d'erreur ; il a donc été décidé

de diffuser le questionnaire sur les réseaux sociaux et notamment sur Facebook. Dans un premier temps, il a fallu prospecter quelles étaient les pages Facebook pertinentes pour la diffusion du lien du questionnaire. L'objectif était de trouver des pages qui faisaient la promotion du territoire des Causses et Cévennes avec un grand nombre d'abonnés, avec beaucoup d'interactions et beaucoup de personnes qui partagent sur les attributs (la VUE) du paysage. Plusieurs ont été retenus, "Lozère Forever"⁴⁸, "Vive les cévenols"⁴⁹, "Tu sais que tu es Aveyronnaise et Aveyronnais quand....."⁵⁰. Malheureusement aucune page Facebook appropriée n'a été trouvée pour le département de l'Hérault. C'est grâce à la diffusion du questionnaire sur les réseaux sociaux que le nombre de répondant a réellement augmenté. Cette méthode a permis d'apporter plus de 300 réponses. C'est notamment la publication sur la page "Lozère Forever" qui a eu un grand succès.



Publication du questionnaire sur les réseaux sociaux
Création : Emilie Martel

La publication a été beaucoup partagée jusqu'à dépasser les frontières du département. La publication sur la page "Vive les cévenols" a aussi bien fonctionné même si l'impact a été moindre. Cela a permis de toucher un certain nombre de Gardois. Néanmoins, la publication sur "Tu sais que tu es Aveyronnaise et Aveyronnais quand....." n'a pas fonctionné et a touché peu d'Aveyronnais. Cette méthode a permis une diffusion rapide et efficace permettant de toucher les 4 départements.

⁴⁸

https://www.facebook.com/groups/7111723518/?hoisted_section_header_type=recently_seen&multi_permaLinks=10160263418603519

⁴⁹ <https://www.facebook.com/groups/48830474177/>

⁵⁰ <https://www.facebook.com/groups/tusaisquetuesaveyronnaisquand/>

Pour conclure, c'est grâce à la combinaison de toutes les techniques que l'enquête a pu être correctement diffusée. Celle-ci a été créée le 17 juin 2023 et a été fermée le 1er août. L'objectif était de répondre au mieux à la problématique et d'avoir le moins de biais possible même si la diffusion de celle-ci comporte certaines limites.

Partie 4 : L'analyse de l'enquête

1) Le tri à plat

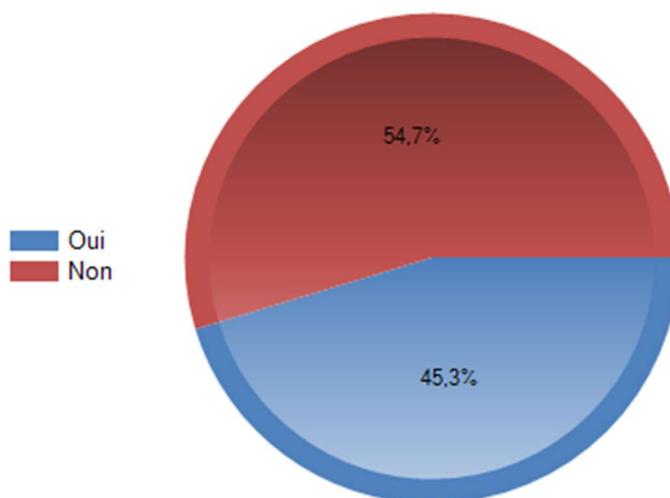
Cette étape consiste à observer les questions séparément. Cette analyse permet de faire ressortir des tendances et d'avoir une idée globale de l'étude. Cela nous apportera de nouvelles informations sur la perception effective du paysage des Causses et Cévennes ainsi que sur les besoins en termes de communication. L'utilisation du logiciel Sphinx nous a aidé à analyser chaque question, il a surtout permis de calculer le Khi-2 associé à chaque réponse. Le Khi-2 calculé est la mesure des écarts entre les fréquences théoriques et les fréquences réelles constatées. Il est déterminé par un degré de liberté et un seuil de confiance fixés. Le Khi-2 permet donc de savoir si les réponses sont significatives et si nous pouvons ou non les interpréter, si l'analyse est représentative ou non.

Question 1 : Habitez-vous dans les Causses et Cévennes ? (si vous êtes sur le territoire pour vos études ou que vous avez une résidence secondaire, cochez oui)

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Oui	229	45,3%	- PS
Non	277	54,7%	+ PS
Total	506	100%	

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 506
Taux de réponse : 100%
Non-réponse(s) : 0
Modalité la plus citée : Non
p-value = 0,03 ; Khi2 = 4,55 ; ddl = 1,00. Significatif.



Cette question avait pour objectif de distinguer les habitants des touristes afin d'analyser quelles étaient leurs perceptions du territoire. Nous avons voulu intégrer les résidents non permanents

en tant qu'habitants car ce sont des personnes qui connaissent le territoire. En effet, ceux-ci sont amenés à venir régulièrement dans la région et ont une connaissance plus développée des Causses et Cévennes comparé à une personne qui vient visiter et qui découvre pour la première fois le territoire.

Suite à la phase de test du questionnaire certain répondant ne savaient pas si leur habitation faisait partie des Causses et Cévennes. Une carte du territoire a donc été ajoutée pour qu'il n'y ait plus de confusion. Cela témoigne cependant du fait que, même pour les résidents, les délimitations de territoires peuvent paraître floues. Cela peut s'expliquer par le fait que ce découpage est différent des délimitations administratives.

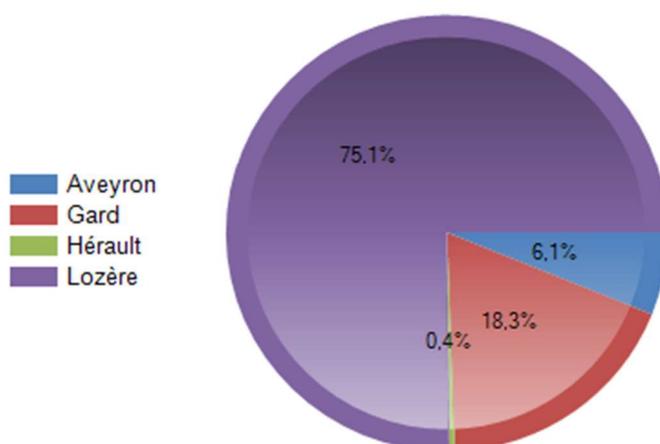
Cette question s'adressait à tous les répondants c'est-à-dire 506 personnes. Ici l'échantillonnage est significatif. Nous pouvons constater que plus de 54,7% des personnes interrogées n'habitent pas dans les Causses et Cévennes et 45,3% habitent sur le territoire. La répartition de l'échantillon est donc relativement équitable puisqu'il y a 9,4 points de différence entre les deux effectifs.

Question 2 : Si oui, quel est votre département ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Aveyron	14	6,1%	- TS
Gard	42	18,3%	- S
Hérault	1	0,4%	- TS
Lozère	172	75,1%	+ TS
Total	229	100%	

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 229 Non-réponse(s) : 0
 Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Lozère
 p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 322,00 ; ddl = 3,00. Très significatif.

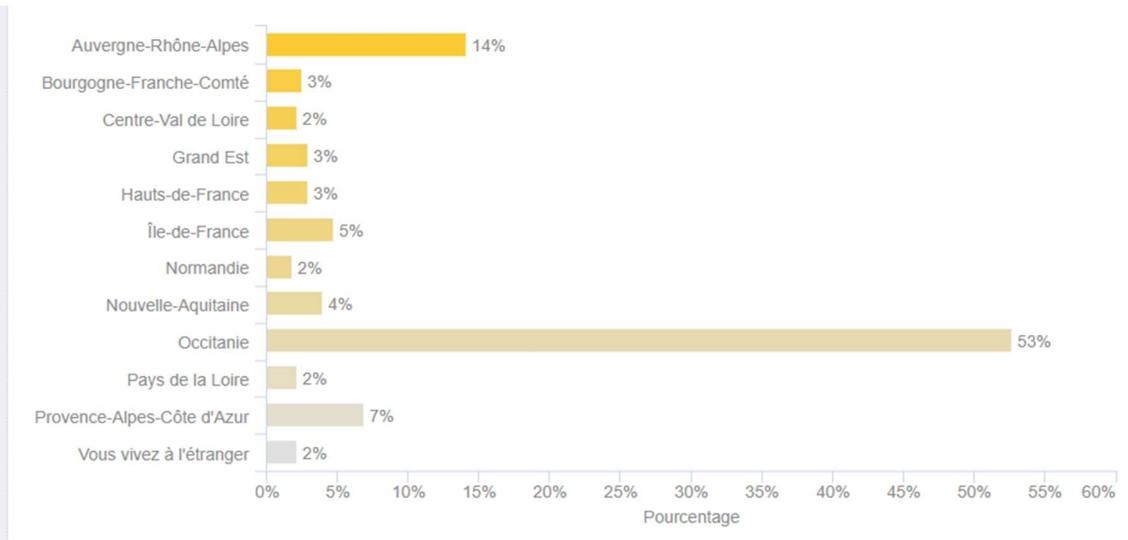


Cette question s'adressait uniquement aux personnes qui ont répondu "oui" à la question "habitez-vous dans les Causses et Cévennes".

L'objectif ici était de déterminer quels étaient les départements qui avaient été touchés lors de cette étude. La plupart des répondants résidant dans les Causses et Cévennes viennent de Lozère. En

effet, 75,1% vivent en Lozère, 18,3% vivent dans le Gard, 6,1% sont de l’Aveyron et seulement une personne provient de l’Hérault. Il y a donc la majorité des départements qui sont représentés avec tout de même un nombre important de Lozérien. Cela peut s’expliquer par le fait que la moitié du bien des Causses et Cévennes se trouve en Lozère. De plus, l’entente interdépartementale des Causses et Cévennes se situe à Florac-Trois-Rivière en Lozère. La proximité géographique a pu jouer sur les personnes touchées lors de la diffusion de l’enquête. L’éloignement géographique n’a pas permis de toucher suffisamment les Héraultais dont le département ne représente que 7% du bien ce qui réduit considérablement le nombre de répondant indiquant habiter dans les Causses et Cévennes.

Question 3 : Quelle est votre région ?



	Effectifs	% Obs.
Auvergne-Rhône-Alpes	39	14,1%
Bourgogne-Franche-Comté	7	2,5%
Bretagne	1	0,4%
Centre-Val de Loire	6	2,2%
Corse	1	0,4%
Grand Est	8	2,9%
Hauts-de-France	8	2,9%
Île-de-France	13	4,7%
Normandie	5	1,8%
Nouvelle-Aquitaine	11	4%
Occitanie	146	52,7%
Pays de la Loire	6	2,2%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19	6,9%
Guadeloupe	0	0%
Guyane	0	0%
La Réunion	0	0%
Martinique	0	0%
Mayotte	1	0,4%
Vous vivez à l'étranger	6	2,2%
Total	277	100%

Réponses effectives : 277
Taux de réponse : 100%

Non-réponse(s) : 0

Modalités les plus citées : Occitanie; Auvergne-Rhône-Alpes; Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cette question s'adressait aux personnes qui ont répondu “*Non*” à la question habitez-vous dans les Causses et Cévennes. Elle permet d'observer de quelle région proviennent les visiteurs des

Causses et Cévennes. Ce sont principalement des visiteurs de proximité puisque 53% des répondants viennent de la région Occitanie. Il y a aussi 14% des visiteurs qui viennent de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et 7 % de Provence-Alpes-Côte d’Azur, deux régions qui sont limitrophes avec l’Occitanie. Nous pouvons tout de même noter que quelques visiteurs étrangers (six personnes) ont répondu à l’étude.

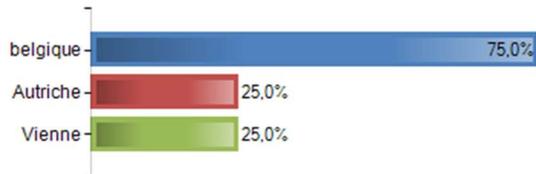
Question 4 : Dans quel pays vivez-vous ?

	Nb Occurrences	% Obs.
belgique	3	75%
Autriche	1	25%
Vienne	1	25%

Les mots surlignés représentent les mots remarquables parmi les plus cités.

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 4 Non-réponse(s) : 2
 Taux de réponse : 66,7% Corpus (nombre total de mots) : 7 ; Lexique (nombre de mots différents) : 3 ; Mot le plus cité : belgique
 p-value = 0,45 ; Khi2 = 1,60 ; ddl = 2,00. Non significatif.



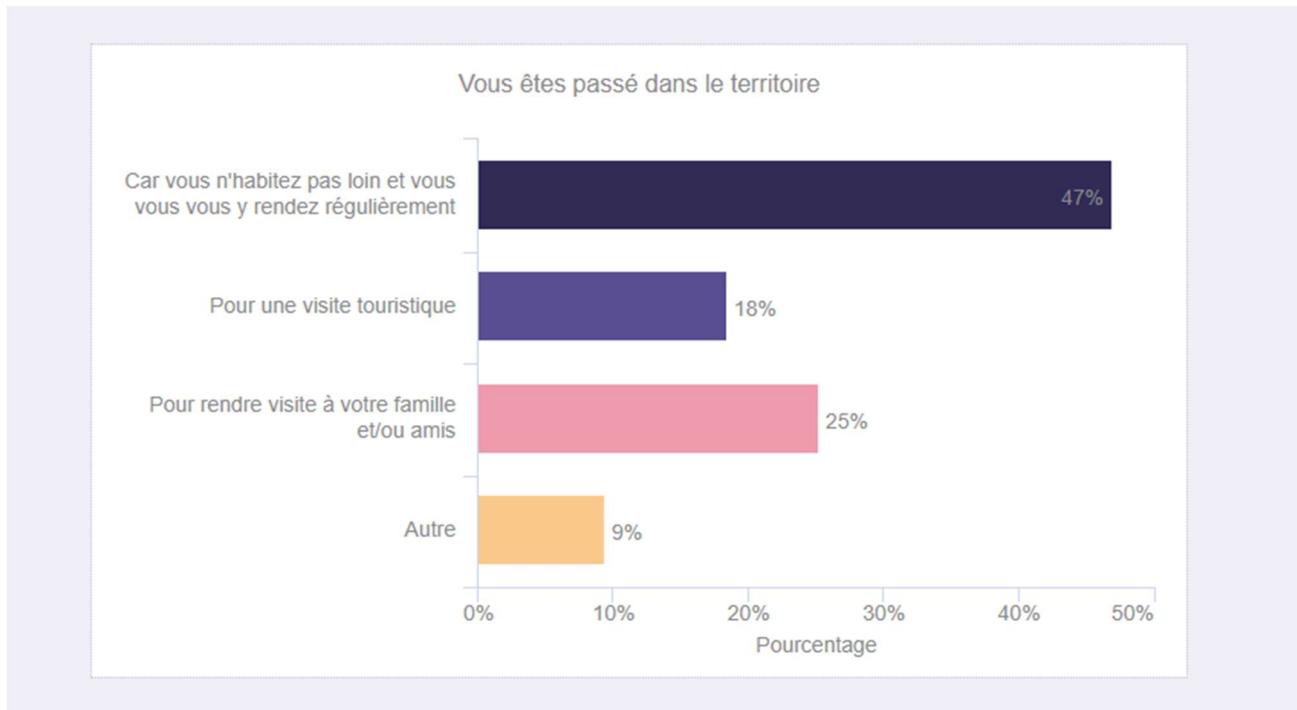
Cette question n’était pas obligatoire et s’adressait uniquement aux visiteurs venant de l’étranger. Parmi les sept personnes concernées cinq ont répondu à la question dont trois qui venaient de Belgique. Cependant, au vu du très faible taux de réponses, l’analyse n’est pas significative et ne permet pas de tirer de réelles conclusions.

Question 5 : Vous êtes passé dans le territoire

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Car vous n'habitez pas loin et vous vous y rendez régulièrement	130	46,9%	+ TS
Pour une visite touristique	51	18,4%	- S
Pour rendre visite à votre famille et/ou amis	70	25,3%	
Autre	26	9,4%	- TS
Total	277	100%	

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 277 Non-réponse(s) : 0
 Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Car vous n'habitez pas loin et vous vous y rendez régulièrement
 p-value = < 0,01000000000000002 ; Khi2 = 85,12 ; ddl = 3,00. Très significatif.



Cette question apparaissait uniquement pour les 277 personnes ne vivant pas dans le territoire des Causses et Cévennes. Le taux de réponse étant satisfaisant nous pouvons affirmer que l'analyse est significative.

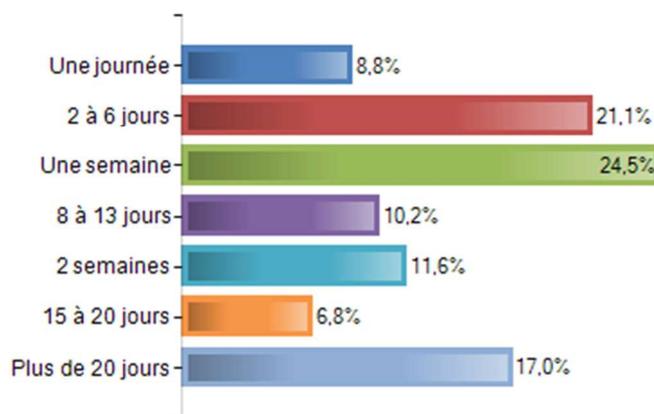
La plupart des personnes, soit 47%, n'habitent pas loin des Causses et Cévennes et s'y rendent régulièrement. 25% des personnes se rendent sur le territoire pour rendre visite à leur famille et/ou amis et seulement 18% pour une visite touristique. L'étude concerne donc principalement des personnes qui connaissent déjà le territoire. Le faible taux de pourcentage de visiteurs peut s'expliquer par le fait que l'étude a été diffusée en début de saison touristique. En effet, elle a été mise en ligne le 17 juin et n'a plus eu de réponses après le 12 juillet. Dans la catégorie autre, c'est surtout le mot travail qui est le plus ressorti.

Question 6 : Combien de temps prévoyez-vous de rester dans la région ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Une journée	13	8,8%	- PS
2 à 6 jours	31	21,1%	+ PS
Une semaine	<u>36</u>	<u>24,5%</u>	+ S
8 à 13 jours	15	10,2%	- PS
2 semaines	17	11,6%	
15 à 20 jours	<u>10</u>	<u>6,8%</u>	- S
Plus de 20 jours	25	17%	
Total	147	100%	

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 147 Non-réponse(s) : 0
 Taux de réponse : 100% Modalités les plus citées : Une semaine; 2 à 6 jours; Plus de 20 jours
 p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 27,52 ; ddl = 6,00. Très significatif.



Cette question était présentée uniquement aux personnes qui ne vivaient pas dans la région. Ont été exclues les personnes vivant à côté du territoire car nous ne voulions pas analyser combien de temps ces dernières restaient sur le territoire puisqu'elles constituent des visiteurs occasionnels. De plus, cela n'avait pas de sens de demander combien de temps les personnes vivant à côté du territoire restaient. En effet, celles-ci peuvent s'y rendre pour plusieurs occasions (aller au marché, se balader...) pour une durée qui diffère en fonction des activités et besoins. Cette question était obligatoire et a obtenu 147 réponses, un nombre suffisant pour rendre l'analyse pertinente. Les répondants ne pouvaient sélectionner qu'une seule des propositions afin qu'ils sélectionnent celle qui correspond le plus à leur situation.

Ainsi, nous remarquons que 24,5% des personnes restent une semaine, 21,1% 2 à 6 jours et 17% plus de 20 jours. Il y a donc 45,6% des personnes qui effectuent un séjour allant de 2 jours à une semaine, que l'on peut donc qualifier de court. Les 35,4% restants effectuent des séjours relativement longs allant de deux semaines à plus de vingt jours.

-Un grand nombre de mots lié à la pierre : “granit”, “schiste”, “calcaire”, “cailloux”, “pierre”, “rocher”, “caillouteux”, “pierreux”

-Des verbatims en lien avec les caractéristiques du paysage : “immensité”, “diversité”, “dégagé”, “montagne”, “forêt”, “sauvage”, “vallées”, “gorge”, “monts”, “pin”, “falaise”, “colline”, “crête”

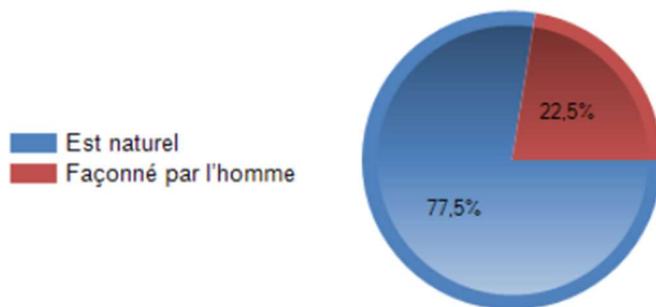
En général les termes utilisés pour décrire les Causses et Cévennes sont élogieux et très axés sur la description du paysage. On peut donc en déduire que l’image que ce territoire dégage est positive, que les personnes sont charmées par les lieux.

Question 8 : Pour vous, ce paysage

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Est naturel	392	77,5%	+ TS
Façonné par l’homme	114	22,5%	- TS
Total	506	100%	

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 506 Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Est naturel
p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 152,74 ; ddl = 1,00. Très significatif.



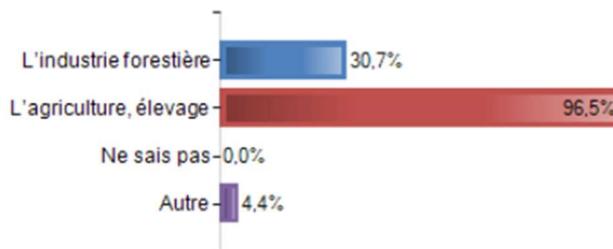
Cette question a été posée à tout l’échantillon, la réponse était obligatoire. Pour la plupart des répondants, soit 77,5%, le paysage des Causses et Cévennes est un paysage naturel. Pour seulement 22,5% c’est un paysage façonné par l’homme. Il serait donc intéressant de développer une communication qui mettrait plus en avant le fait que ce paysage provient du travail de l’homme.

Question 9 : D'après vous, quelle activité façonne ce paysage ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
L'industrie forestière	35	30,7%	
L'agriculture, élevage	110	96,5%	+ TS
Ne sais pas	0	0%	- TS
Autre	5	4,4%	- TS
Total	114		

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 114 Non-réponse(s) : 0
 Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : L'agriculture, élevage
 p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 206,00 ; ddl = 3,00. Très significatif.



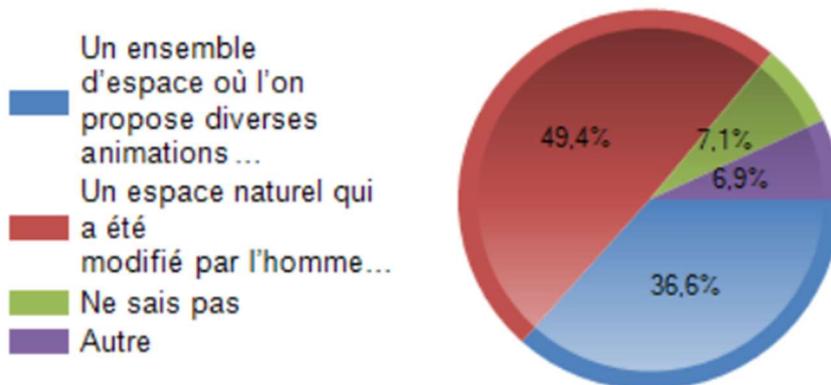
Cette question était posée aux personnes qui ont répondu “est façonné par l’homme” à la question 8, cela représente 114 individus. Ceux-ci pouvaient cocher plusieurs réponses. On remarque qu’une grande majorité, soit 96,5%, a répondu que c’est l’agriculture et l’élevage qui est l’activité humaine qui façonne le paysage de Causses et Cévennes.

Question 10 : Pour vous, un paysage culturel, c’est

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Un ensemble d'espace où l'on propose diverses animations culturelles (concerts, festivals, événements, expositions...)	185	36,6%	+ TS
Un espace naturel qui a été modifié par l'homme (vigne, élevage ...)	250	49,4%	+ TS
Ne sais pas	36	7,1%	- TS
Autre	35	6,9%	- TS
Total	506	100%	

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 506 Non-réponse(s) : 0
 Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Un espace naturel qui a été modifié par l'homme (vigne, élevage ...)
 p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 278,55 ; ddl = 3,00. Très significatif.



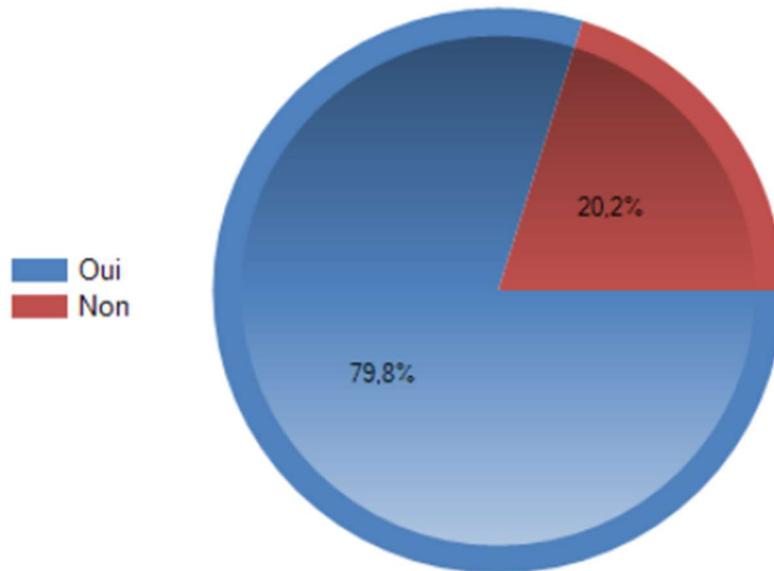
La question était posée à l'ensemble de l'échantillon soit 506 personnes, la réponse était obligatoire. Pour 49,4% des individus, un paysage culturel est un espace qui a été modifié par l'homme. Pour 36,6% c'est un ensemble d'espaces où l'on propose diverses animations culturelles. 7,1% des répondants ne savent pas ce que cela signifie. Ces chiffres montrent qu'il existe une confusion avec le terme "**paysage culturel**", c'est une notion qui ne paraît pas être claire auprès du grand public. En effet, cela représente plus de 43,7% des individus pour qui la notion de paysage culturel est abstraite. Pour les personnes ayant répondu "autre", un paysage culturel relève surtout de l'histoire et de la culture.

Question 11 : Avez-vous déjà entendu parler de pastoralisme ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Oui	404	79,8%	+ TS
Non	102	20,2%	- TS
Total	506	100%	

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 506 Non-réponse(s) : 0
 Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Oui
 p-value = < 0,01000000000000002 ; Khi2 = 180,25 ; ddl = 1,00. Très significatif.



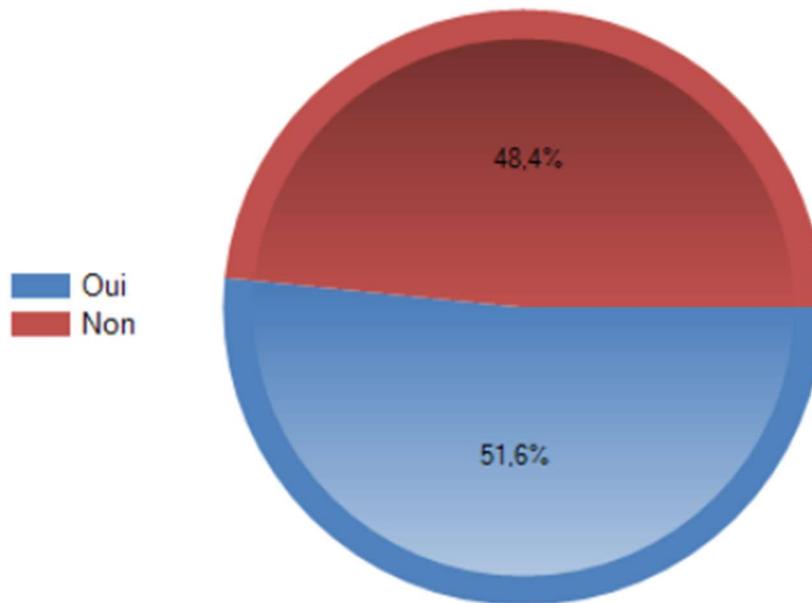
Cette question a été posée à tout l'échantillon, la réponse était obligatoire et l'analyse est significative au vu du taux de réponse élevé. Plus de 79,8% des individus ont déjà entendu parlé de pastoralisme et 20,2% n'en n'ont jamais entendu parlé.

Question 12 : Pour vous qu'est-ce que le pastoralisme ?

	Nb Occurrences	% Obs.
Élevage	201	54,6%
Troupeaux	57	15,5%
animaux	53	14,4%
moutons	36	9,8%
nature	33	9%
Pâturages	30	8,2%
naturel	28	7,6%
brebis	25	6,8%

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 368 Non-réponse(s) : 36
 Taux de réponse : 91,1% Corpus (nombre total de mots) : 3296 ; Lexique (nombre de mots différents) : 515 ; Mot le plus cité : Élevage
 p-value = < 0,01000000000000002 ; Khi2 = 16562,12 ; ddl = 500,00. Très significatif.



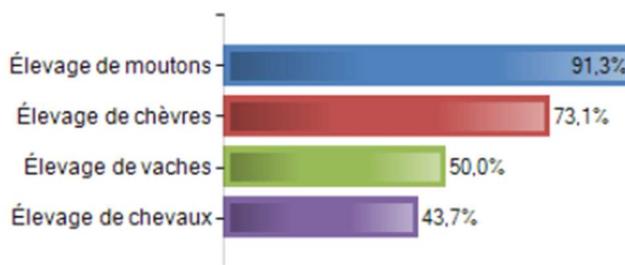
Cette question a été posée à tout l'échantillon et la réponse était obligatoire. Il y a 51,6% des personnes qui ont déjà entendu parler d'agropastoralisme et 48,4% qui n'ont jamais entendu parler de cette pratique. L'écart entre les deux types de réponses est seulement de 3,4 points. Il n'y a donc pas de tendance qui prédomine ce qui rend l'analyse non significative. Cela permet cependant de remarquer que la notion d'agropastoralisme paraît moins claire et est moins connue du public.

Question 14 : D'après vous quels types d'élevage se pratiquent dans les Causses et Cévennes ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Élevage de moutons	462	91,3%	+ TS
Élevage de chèvres	370	73,1%	+ S
Élevage de vaches	253	50%	- TS
Élevage de chevaux	221	43,7%	- TS
Total	506		

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 506 Non-réponse(s) : 0
 Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Élevage de moutons
 p-value = < 0,010000000000000002 ; $\chi^2 = 112,66$; ddl = 3,00. Très significatif.



Cette question était posée à toutes les personnes, la réponse était obligatoire et les répondants pouvaient cocher plusieurs cases. Pour 91,3% des personnes, l'élevage de moutons est pratiqué dans

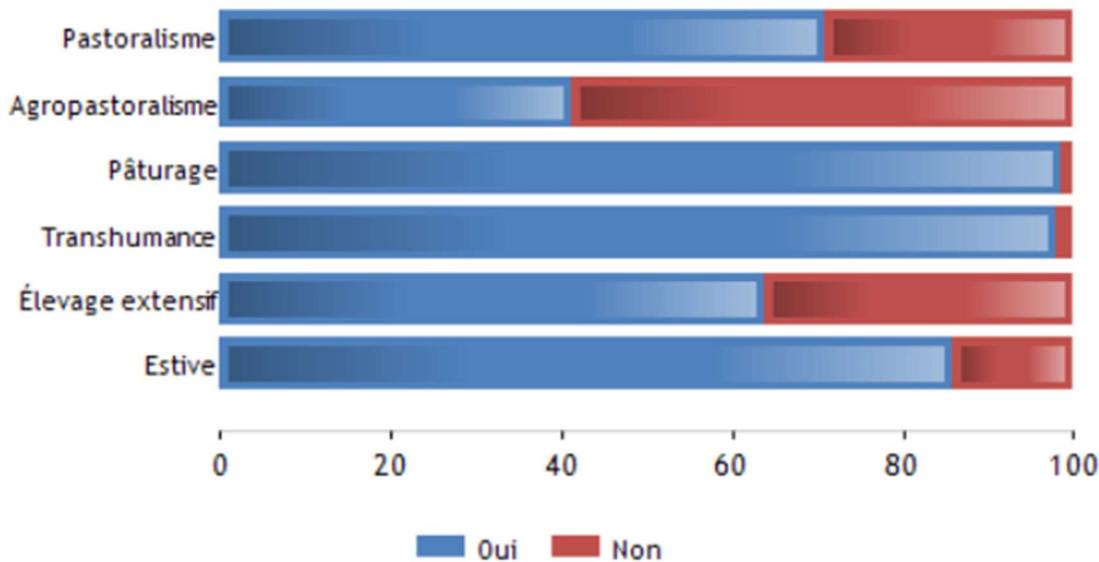
les Causses et Cévennes. Pour 73,1% des individus il y a aussi des élevages de chèvre, pour 50% des élevages de vaches et pour 43,7% des élevages de chevaux.

Question 15 : Etes-vous familier avec les termes suivants ?

	Oui			Non			Total	
	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.
Pastoralisme	358	70,8%	+ TS	148	29,2%	- TS	506	100%
Agropastoralisme	208	41,1%	- TS	298	58,9%	+ TS	506	100%
Pâturage	499	98,6%	+ TS	7	1,4%	- TS	506	100%
Transhumance	495	97,8%	+ TS	11	2,2%	- TS	506	100%
Élevage extensif	322	63,6%	+ TS	184	36,4%	- TS	506	100%
Estive	434	85,8%	+ TS	72	14,2%	- TS	506	100%
Total	2316	76,3%		720	23,7%		3036	100%

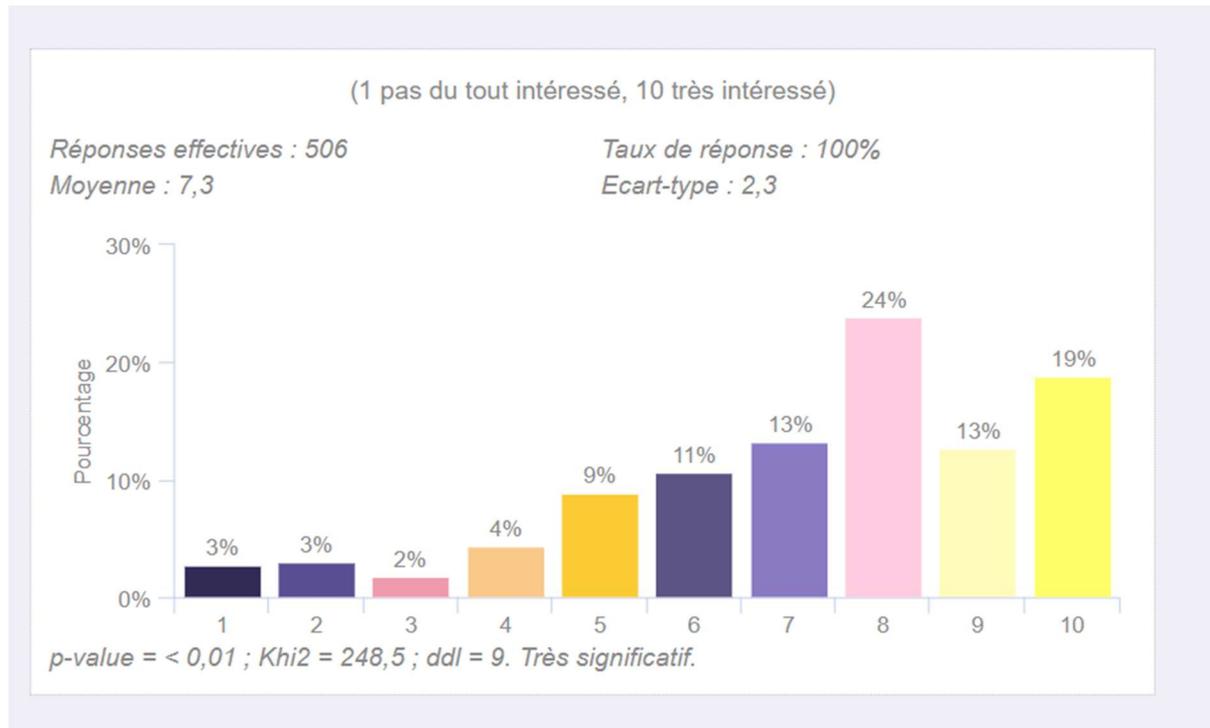
Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées pour la ligne considérée (au seuil de risque de 5 %).

p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 693,87 ; ddl = 5,00. Très significatif.



Nous pouvons remarquer que sur les 506 personnes questionnées 98,6% des personnes connaissent la notion de pâturage ce qui fait seulement 7 personnes sur 506 qui ne connaissent pas ce terme. 97,8% sont familier avec la notion de transhumance, 85,8% avec la notion d’estive, 70,8% avec le pastoralisme et 63,6% avec l’élevage extensif. Ce sont des pourcentages assez élevés qui montrent une certaine connaissance des pratiques pastorales. Cependant, le terme d’agropastoralisme est celui avec lequel les répondants sont le moins familiarisé avec 58,9% des personnes qui ont répondu ne pas savoir ce qu’est cette pratique.

Question 16 : Seriez-vous intéressé pour en apprendre davantage sur les particularités paysagères et agricoles des Causses et Cévennes ?



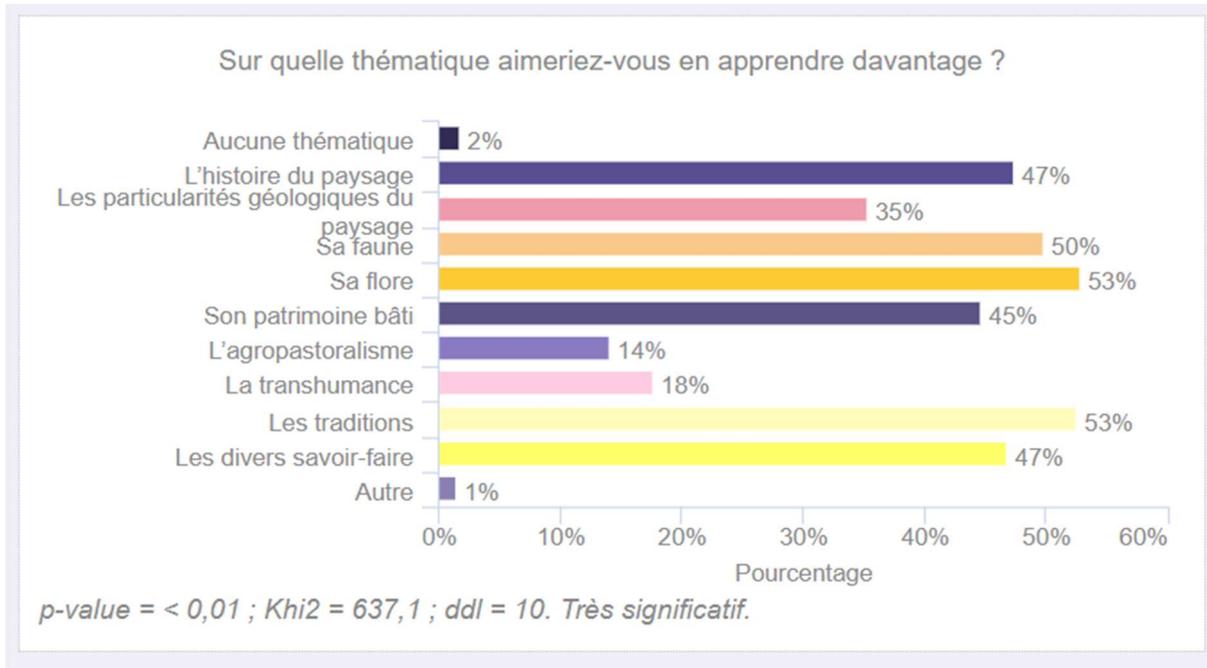
En général sur une note de 10 les personnes sont intéressées à 7,3 pour en apprendre davantage sur les particularités paysagères et agricoles des Causses et Cévennes. Il y a donc un certain intérêt de la part des visiteurs ainsi que des habitants.

Question 17 : Sur quelle thématique aimeriez-vous en apprendre davantage ?

	Effectifs	% Obs.
Aucune thématique	9	1,8%
L'histoire du paysage	240	47,4%
Les particularités géologiques du paysage	179	35,4%
Sa faune	252	49,8%
Sa flore	267	52,8%
Son patrimoine bâti	226	44,7%
L'agropastoralisme	71	14%
La transhumance	89	17,6%
Les traditions	266	52,6%
Les divers savoir-faire	237	46,8%
Autre	7	1,4%
Total	506	

Réponses effectives : 506
Taux de réponse : 100%

Non-réponse(s) : 0
Modalités les plus citées : Sa flore; Les traditions; Sa faune



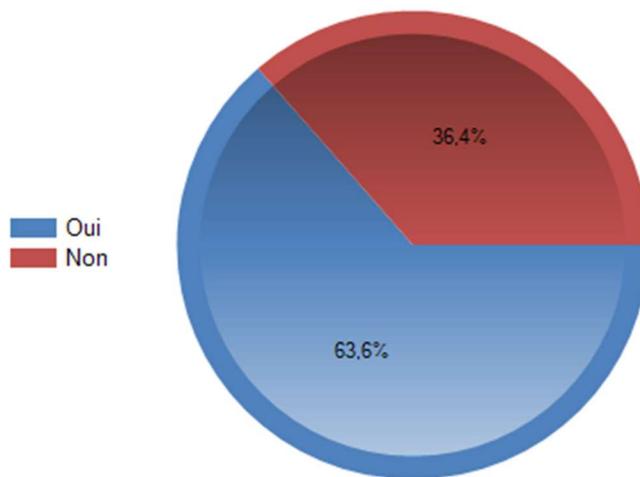
Parmi ces 11 propositions les personnes questionnées pouvaient choisir 5 thématiques maximum. Les répondants sont principalement intéressés pour en apprendre davantage sur la flore du territoire (53%) ainsi que sur les traditions (53%). La Faune (50%), les divers savoir-faire (47%) ainsi que l'histoire du paysage (47%) sont également des thématiques qui suscitent considérablement l'intérêt des habitants et des visiteurs. Cependant, la transhumance (18%) et l'agropastoralisme (14%) sont les thématiques qui attirent le moins les personnes qui ont répondu à ce questionnaire. Nous pouvons aussi noter que seulement 2% des répondants ne souhaitent pas en apprendre davantage sur le territoire. Les Causse et Cévennes sont donc une région qui ne laisse pas indifférent les répondants, qui attise la curiosité et qui leur donne envie d'en savoir plus.

Question 18 : Avez-vous déjà échangé avec des agriculteurs travaillant dans les Causses et Cévennes ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Oui	322	63,6%	+ TS
Non	184	36,4%	- TS
Total	506	100%	

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 506 Non-réponse(s) : 0
 Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Oui
 p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 37,64 ; ddl = 1,00. Très significatif.



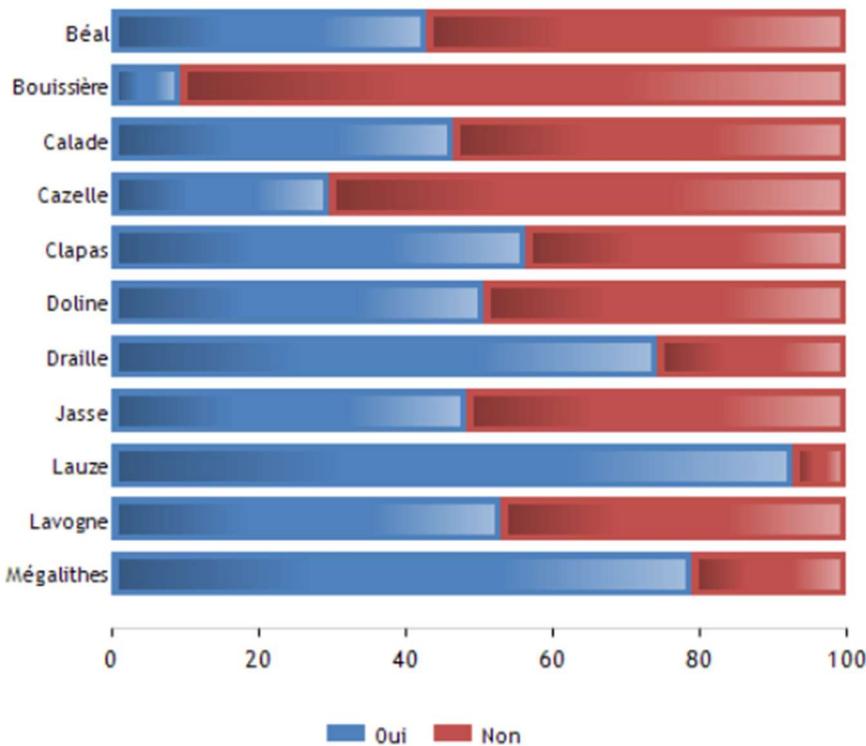
Parmi les 506 réponses, 63,6% des personnes ont déjà échangé avec des agriculteurs présents dans les Causses et Cévennes.

Question 19 : Êtes-vous familier avec les notions suivantes ?

	Oui			Non			Total	
	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.	Ecart	Eff.	% Obs.
Béal	217	42,9%	- S	289	57,1%	+ S	506	100%
Bouissière	47	9,3%	- TS	459	90,7%	+ TS	506	100%
Calade	235	46,4%	- PS	271	53,6%	+ PS	506	100%
Cazelle	150	29,6%	- TS	356	70,4%	+ TS	506	100%
Clapas	285	56,3%	+ S	221	43,7%	- S	506	100%
Doline	256	50,6%		250	49,4%		506	100%
Draille	375	74,1%	+ TS	131	25,9%	- TS	506	100%
Jasse	245	48,4%		261	51,6%		506	100%
Lauze	469	92,7%	+ TS	37	7,3%	- TS	506	100%
Lavogne	268	53%		238	47%		506	100%
Mégalithes	399	78,9%	+ TS	107	21,1%	- TS	506	100%
Total	2946	52,9%		2620	47,1%		5566	100%

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées pour la ligne considérée (au seuil de risque de 5 %).

p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 1082,19 ; ddl = 10,00. Très significatif.



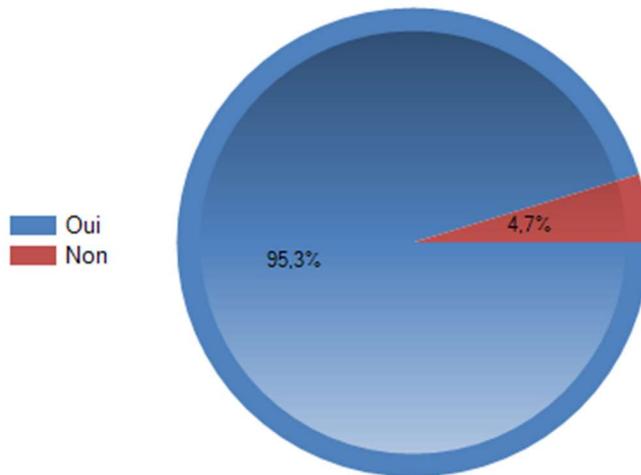
Parmi les personnes interrogées, plus de 92,7% savent ce que sont les Lauzes, 78,9% connaissent les Mégalithes, et 74,1% sont familiers avec le mot Draille. Cependant les Cazelles est une notion familière pour seulement 29,6% des personnes et les Bouissière sont connues par uniquement 9,3% des personnes. Même si les termes ne sont pas très connus, il est important, pour pouvoir protéger le patrimoine, que les habitants ainsi que les visiteurs reconnaissent le patrimoine qui constitue la richesse des Causses et Cévennes.

Question 20 : Si des panneaux explicatifs étaient mis à votre disposition, les liriez-vous ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Oui	482	95,3%	+ TS
Non	24	4,7%	- TS
Total	506	100%	

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 506 Non-réponse(s) : 0
 Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Oui
 p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 414,55 ; ddl = 1,00. Très significatif.



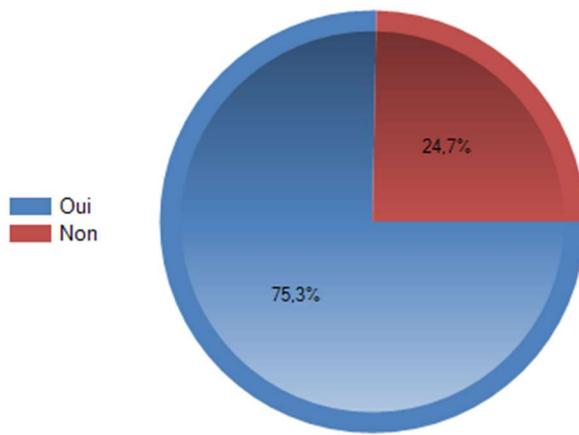
Cette question était obligatoire, elle s’adressait à tout l’échantillon. Plus de 95,3% des personnes seraient intéressées par la mise en place de panneaux explicatifs et affirment qu’ils seraient intéressés pour les lire. Cette donnée est très intéressante car elle montre que disposer des panneaux explicatifs serait une vraie plus-value pour les touristes ainsi que pour les locaux et qu’il y a une réelle envie de comprendre le territoire.

Question 21 : Si des flyers explicatifs étaient en libre accès (office du tourisme, divers lieux notables), les liriez-vous ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Oui	381	75,3%	+ TS
Non	125	24,7%	- TS
Total	506	100%	

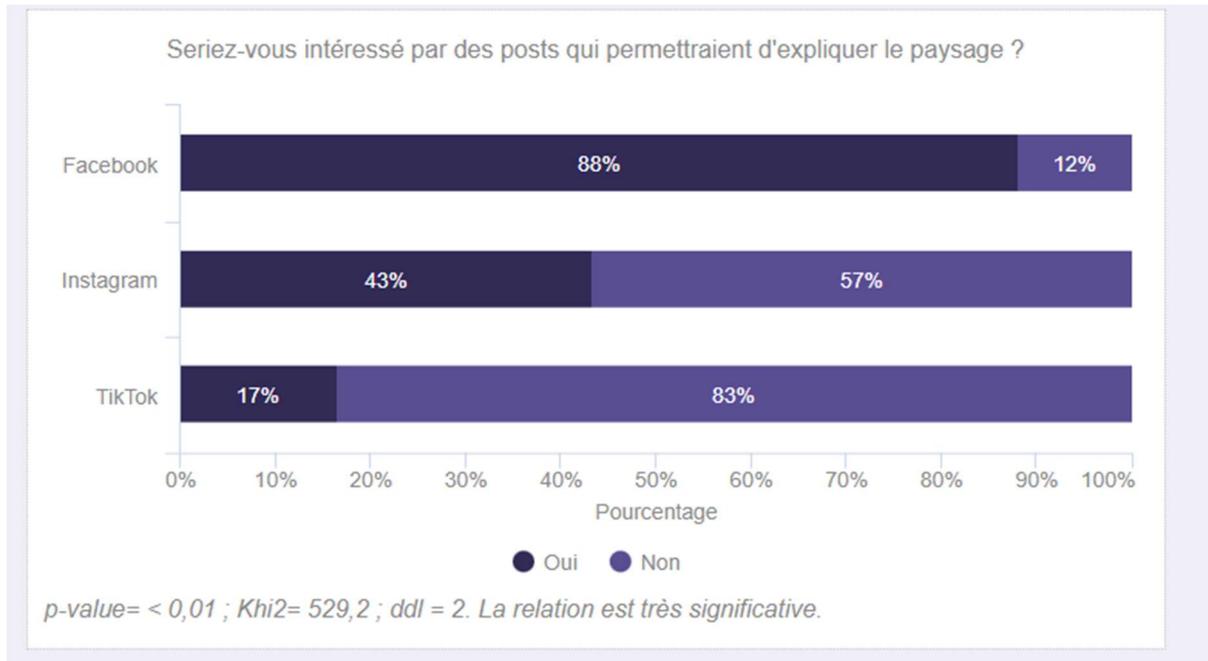
Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 506 Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Oui
p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 129,52 ; ddl = 1,00. Très significatif.



Cette question était adressée à tous les répondants, 75,3% d'entre eux affirment qu'ils seraient intéressés par des flyers explicatifs pour mieux comprendre le territoire. Cependant 24,7% ne sont pas intéressés et ne les liraient pas. Il faut donc retenir que les flyers plaisent moins aux individus que les panneaux comme nous l'avons vu pour la question précédente.

Question 22 : Seriez-vous intéressé par des posts qui permettraient d'expliquer le paysage ?



Ici, la question était obligatoire et elle a été posée à tous les participants. Les répondants sont principalement intéressés par des publications Facebook (88%). Cependant, ce chiffre est à prendre avec du recul. En effet, l'enquête a aussi été diffusée sur Facebook et une grande partie des répondants ont répondu à celle-ci via ce réseau social. Néanmoins, cela montre que les personnes utilisant Facebook sont intéressées par des posts concernant les Causses et Cévennes. L'enquête montre aussi qu'Instagram est un réseau sur lequel il serait pertinent de réaliser des publications. Quant au réseau social Tiktok, il reste à la marge avec seulement 17% des personnes intéressées. Cela peut s'expliquer par le fait que ce réseau social n'est pas utilisé par tous et s'adresse surtout aux jeunes générations (entre 15 et 24 ans)⁵¹

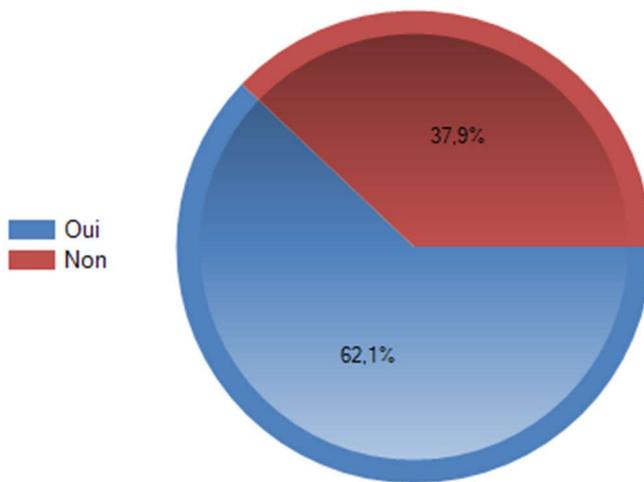
⁵¹ https://www.liberation.fr/economie/economie-numerique/de-sa-creation-a-sa-reussite-tiktok-en-quatre-chiffres-20230301_RCYFB4D42NFULI4TTSMJQASZ6A/

Question 23 : Participeriez-vous à des visites commentées afin de mieux comprendre le paysage et l'agropastoralisme ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Oui	314	62,1%	+ TS
Non	192	37,9%	- TS
Total	506	100%	

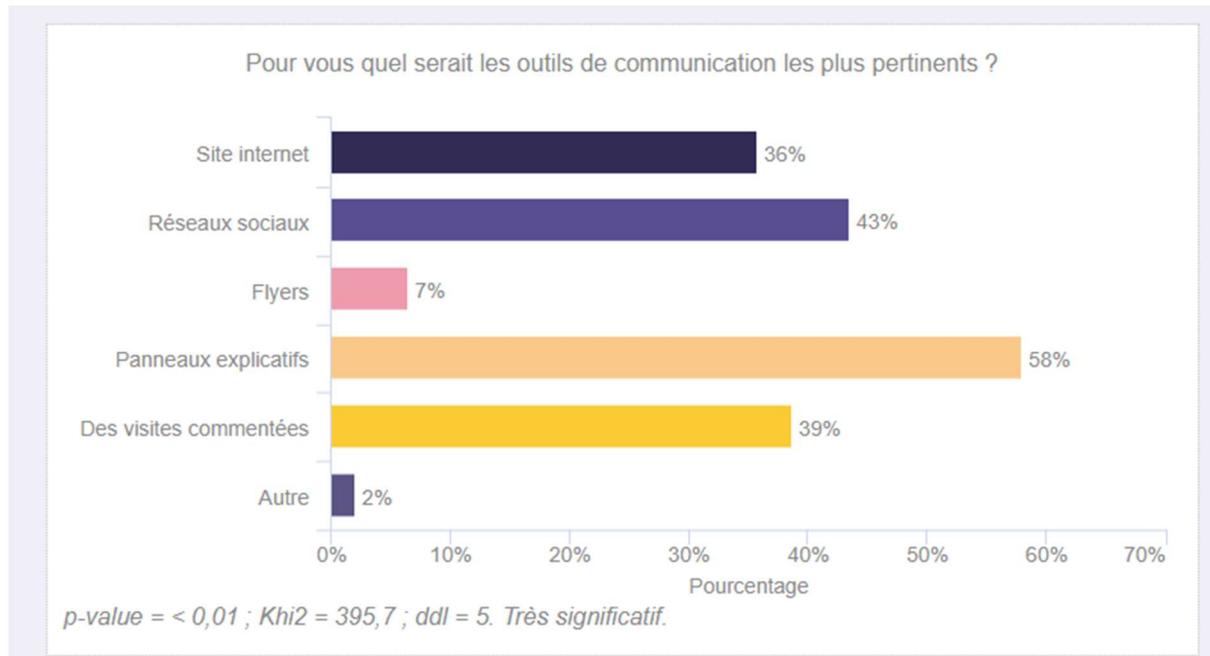
Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 506 Non-réponse(s) : 0
 Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Oui
 p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 29,42 ; ddl = 1,00. Très significatif.



62,1% des répondants seraient prêts à participer à des visites commentées afin de mieux comprendre le paysage et l'agropastoralisme. Cela continue de démontrer que le territoire des Causses et Cévennes intriguent les personnes sondées qui ont l'envie de le découvrir davantage.

Question 24 : Pour vous quel serait les outils de communication les plus pertinents ?



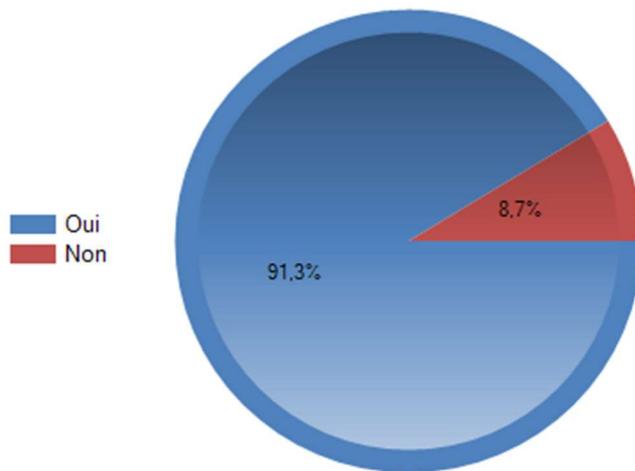
Cette question a été posée à tout l'échantillon, elle était obligatoire et les répondants pouvaient cocher jusqu'à 2 réponses maximum sur les 6 proposées. Les panneaux explicatifs apparaissent comme l'élément de communication le plus pertinent pour 58% des personnes interrogées. Puis, viennent les réseaux sociaux en deuxième position avec 43% (chiffre à mesurer dû à la technique de diffusion). En troisième position nous retrouvons les visites commentées avec 39% suivies de près par le site internet avec 36%. En revanche, seulement 7% des personnes trouvent que les flyers sont le moyen de communication le plus pertinent. Dans la réponse "autre" les "habitants", "agriculteurs" et "éleveurs" ont été mentionnés.

Question 25 : Saviez-vous que les Causses et Cévennes est un site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Oui	462	91,3%	+ TS
Non	44	8,7%	- TS
Total	506	100%	

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

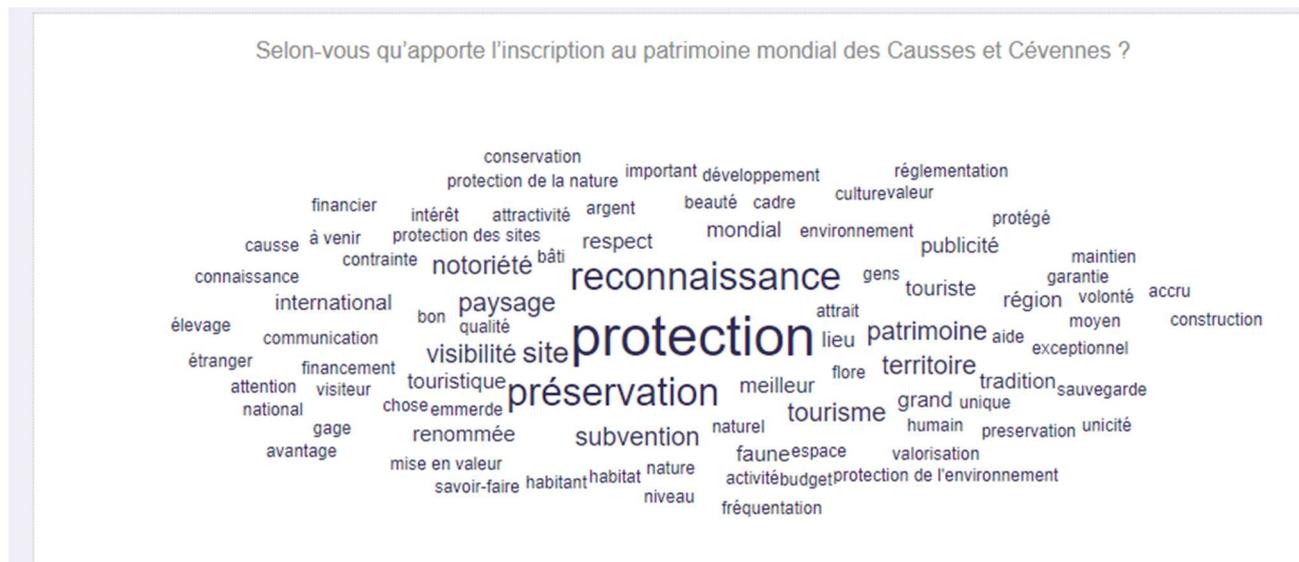
Réponses effectives : 506 Non-réponse(s) : 0
 Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Oui
 p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 345,30 ; ddl = 1,00. Très significatif.



Cette question est adressée à tous les répondants. Jusqu'à présent la notion de l'UNESCO n'avait pas été énoncée afin de ne pas mettre de biais dans les réponses de chacun. L'objectif était de savoir si les individus savaient ou non que les Causses et Cévennes étaient inscrites au patrimoine mondial. Plus de 91,3% des répondants avaient connaissance de l'inscription du territoire sur la Liste du patrimoine mondial.

Question 26 : Selon-vous qu'apporte l'inscription au patrimoine mondial des Causses et Cévennes ?

	Nb Occurrences	% Obs.
Protection	133	30%
préservation	73	16,4%
reconnaissance	71	16%
tourisme	29	6,5%
patrimoine	28	6,3%
territoire	24	5,4%
notoriété	23	5,2%
site	23	5,2%
visibilité	23	5,2%



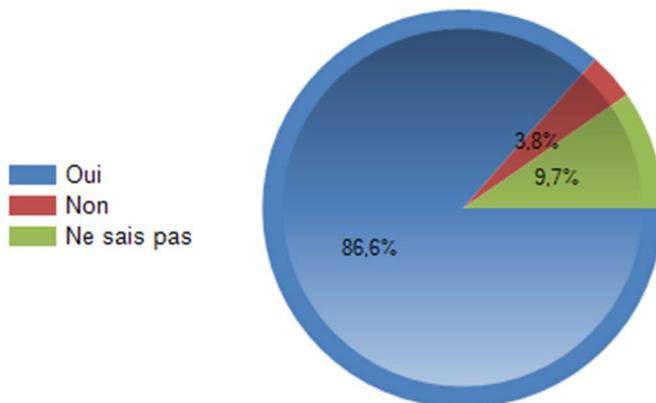
Pour les répondants, l'UNESCO apporte surtout une protection (mot qui est énoncé plus de 133 fois), une préservation et une reconnaissance. Cette question était obligatoire.

Question 27 : Pensez-vous que ce classement représente un atout pour le territoire ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Oui	438	86,6%	+ TS
Non	19	3,8%	- TS
Ne sais pas	49	9,7%	- TS
Total	506	100%	

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 506 Non-réponse(s) : 0
 Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Oui
 p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 647,79 ; ddl = 2,00. Très significatif.



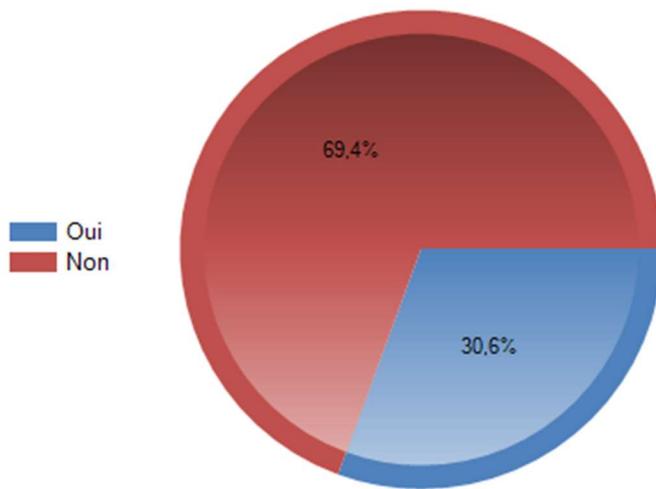
86,6% des personnes pensent que ce classement est un atout pour le territoire, 9,7% ne savent pas si le classement est un atout.

Question 28 : Avez-vous déjà visité des hauts lieux UNESCO de l'agropastoralisme dans les Causses et Cévennes ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Oui	155	30,6%	- TS
Non	351	69,4%	+ TS
Total	506	100%	

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 506 Non-réponse(s) : 0
 Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Non
 p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 75,92 ; ddl = 1,00. Très significatif.



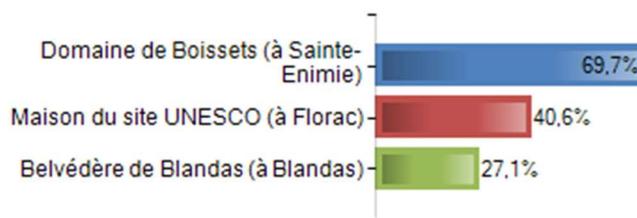
Plus de 69,4% n'ont jamais visité les hauts lieux de l'agropastoralisme développés par l'Entente des Causses et Cévennes. Cela peut s'expliquer par le fait du caractère récent de ces lieux. De ce fait, le premier a ouvert il y a 3 ans en 2020 et le dernier en juillet 2023 à Blandas dans le Gard.

Question 29 : Lesquels ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Domaine de Boissets (à Sainte-Enimie)	<u>108</u>	<u>69,7%</u>	+ TS
Maison du site UNESCO (à Florac)	63	40,6%	
Belvédère de Blandas (à Blandas)	<u>42</u>	<u>27,1%</u>	- TS
Total	155		

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 155 Non-réponse(s) : 0
 Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Domaine de Boissets (à Sainte-Enimie)
 p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 32,03 ; ddl = 2,00. Très significatif.



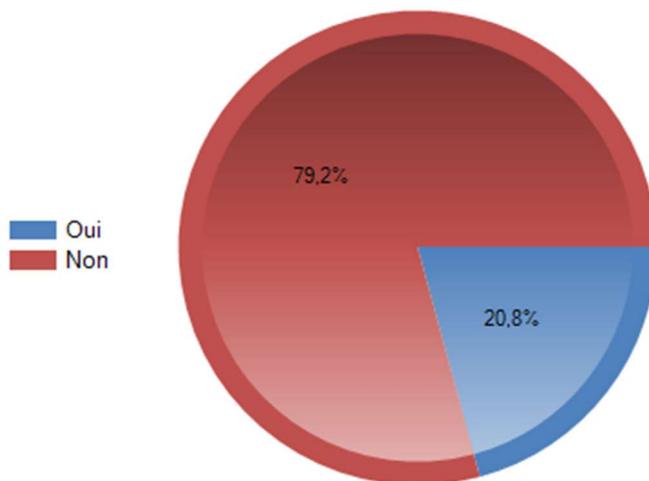
Parmi ceux qui ont déjà visité un haut lieu de l'agropastoralisme c'est surtout celui du Domaine de Boissets qui a été visité pour 69,7% des cas.

Question 30 : Connaissez-vous l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes (UNESCO) située à Florac-Trois-Rivières ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Oui	105	20,8%	- TS
Non	401	79,2%	+ TS
Total	506	100%	

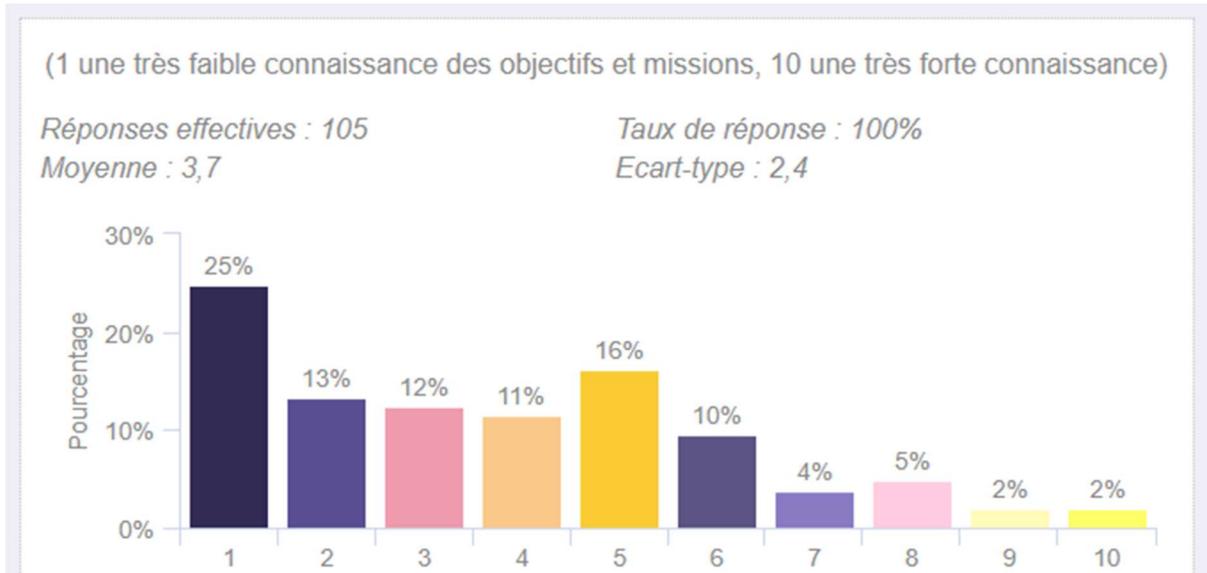
Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 506 Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Non
p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 173,15 ; ddl = 1,00. Très significatif.



79,2% des personnes ne connaissent pas l'EICC. Cela peut s'expliquer par le fait que l'appellation paraît floue et que les visiteurs confondent les différentes structures entre elles (PNC, office du tourisme...).

Question 31 : Avez-vous connaissance des objectifs ou des missions de l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes ?



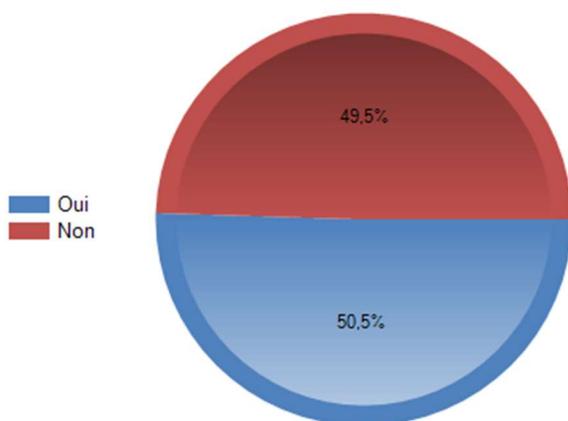
Parmi les personnes qui connaissent l'EICC 25% ont une très faible connaissance des missions de l'Entente. Cependant, ces chiffres sont à modérer car l'analyse n'est pas significative.

Question 32 : Saviez-vous que l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes organise chaque été des évènements sur l'agropastoralisme ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Oui	53	50,5%	
Non	52	49,5%	
Total	105	100%	

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 105 Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Oui
p-value = 0,92 ; Khi2 = 0,01 ; ddl = 1,00. Non significatif.



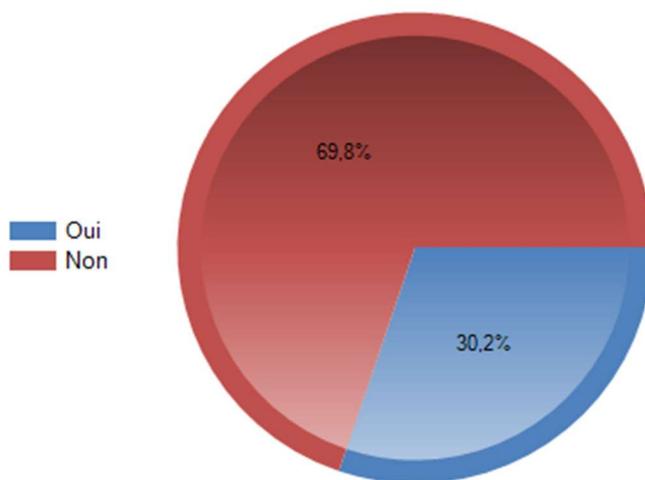
Parmi les personnes qui connaissent l'EICC, il y a une personne sur deux qui a la connaissance qu'il y a des événements proposés lors de la saison estivale. Cependant, il faut faire attention à ces résultats car les réponses sont considérées comme non significatives.

Question 33 : Avez-vous déjà participé à des événements organisés par l'Entente des Causses et Cévennes ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Oui	16	30,2%	- S
Non	37	69,8%	+ S
Total	53	100%	

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 53 Non-réponse(s) : 0
Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Non
p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 8,32 ; ddl = 1,00. Très significatif.



Parmi les personnes ayant connaissance des animations estivales de l'Entente, seulement 30,2 % ont déjà participé à des événements qu'elle a organisés.

Question 34 : Et vous, qu'est-ce que vous proposeriez pour protéger ce paysage ?

Une analyse détaillée des 292 réponses a été effectuée. Pour la plupart des personnes il faut **sensibiliser** en mettant par exemple des panneaux explicatifs sur les lieux de passage (sentier, lieux de randonnées, d'escalade), sensibilisé au niveau des écoles...

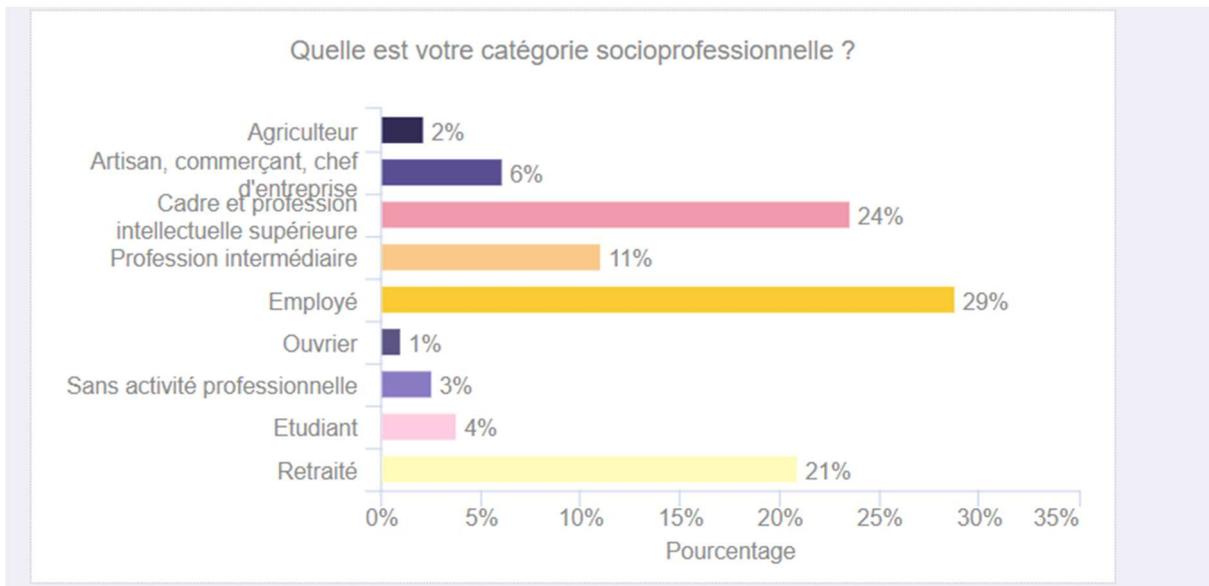
Il est aussi proposé de **réguler le tourisme** et avoir des **politiques publiques** qui vont dans le sens de la protection du territoire. **Réguler** les constructions qui peuvent dénaturer le paysage.

Question 35 : Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Agriculteur	11	2,2%	- TS
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	31	6,1%	- TS
Cadre et profession intellectuelle supérieure	119	23,5%	+ TS
Profession intermédiaire	56	11,1%	
Employé	146	28,9%	+ TS
Ouvrier	5	1%	- TS
Sans activité professionnelle	13	2,6%	- TS
Etudiant	19	3,8%	- TS
Retraité	106	20,9%	+ TS
Total	506	100%	

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 506 Non-réponse(s) : 0
 Taux de réponse : 100% Modalités les plus citées : Employé; Cadre et profession intellectuelle supérieure; Retraité
 p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 409,76 ; ddl = 8,00. Très significatif.



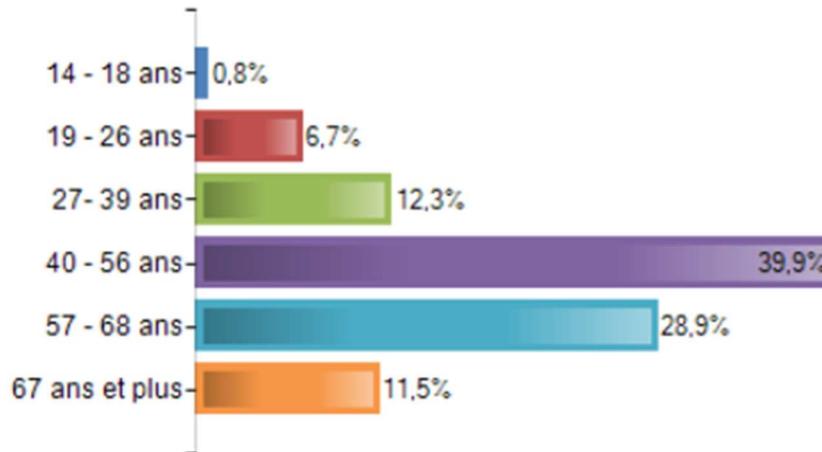
Les catégories socioprofessionnelles sont à peu près toutes représentées et sont assez variées. Avec 29% d'employés, 24% de cadres et professions intellectuelles supérieures et 21% de retraités.

Question 36 : Quel est votre âge ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
14 - 18 ans	4	0,8%	- TS
19 - 26 ans	34	6,7%	- TS
27- 39 ans	62	12,3%	- S
40 - 56 ans	202	39,9%	+ TS
57 - 68 ans	146	28,9%	+ TS
67 ans et plus	58	11,5%	- TS
Total	506	100%	

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 506 Non-réponse(s) : 0
 Taux de réponse : 100% Modalités les plus citées : 40 - 56 ans; 57 - 68 ans; 27- 39 ans
 p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 329,97 ; ddl = 5,00. Très significatif.



Parmi les 506 personnes interrogées, 39,9% ont entre 40 et 56 ans et 28,9% ont entre 57 et 68 ans. Cependant, toutes les catégories d'âge sont représentées.

Question 37 : Quel est votre sexe ?

	Effectifs	% Obs.	Ecart
Femme	399	78,9%	+ TS
Homme	103	20,4%	- S
Je ne souhaite pas préciser	4	0,8%	- TS
Autre	0	0%	- TS
Total	506	100%	

Les valeurs en bleu / rouge sont significativement sur représentées / sous représentées (au seuil de risque de 5%).

Réponses effectives : 506 Non-réponse(s) : 0
 Taux de réponse : 100% Modalité la plus citée : Femme
 p-value = < 0,010000000000000002 ; Khi2 = 836,50 ; ddl = 3,00. Très significatif.



Cette étude aura majoritairement touché les femmes car ce sont plus de 78,9% de femmes qui ont répondu au questionnaire contre seulement 20,4% d'hommes.

II) Le tri croisé

Le tri croisé, également appelé tableau croisé ou tableau de contingence, est une méthode analytique qui permet d'explorer les relations entre différentes variables. Cette technique permet de détecter des associations ou des dépendances entre les variables. Ici, elle permettra d'analyser différentes questions entre elles. Le tri croisé permet d'identifier des tendances entre différentes catégories. Cette technique d'analyse sera aussi effectuée avec le logiciel sphinx.

Croisement entre les personnes habitants dans les Causses et Cévennes et connaissance ou non de l'inscription à l'Unesco des Causses et Cévennes.

Croisement : Saviez-vous que les Causses et Cévennes est un site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ? / Habitez-vous dans les Causses et Cévennes ?

SAVIEZ-VOUS QUE LES CAUSSES ET CÉVENNES EST UN SITE INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO ?	HABITEZ-VOUS DANS LES CAUSSES ET CÉVENNES ? (SI VOUS ÊTES SUR LE TERRITOIRE POUR VOS ÉTUDES OU QUE VOUS AVEZ UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE, COCHEZ OUI)		
	OUI	NON	TOTAL
Oui	48%	52%	100%
Non	16%	84%	100%
TOTAL	45%	55%	

■ Éléments sous-représentés ■ Éléments sur-représentés

La relation est très significative. $p\text{-value} = < 0,01$; $\text{Khi}2 = 16,8$; $\text{ddl} = 1$.

48% des personnes habitant dans les Causses et Cévennes savaient que le territoire était inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. 16% des habitants des Causses et Cévennes ne savaient pas que leur territoire était inscrit sur la Liste du patrimoine mondial. 82% des personnes n'habitant pas dans les Causses et Cévennes ne savaient pas que le territoire était inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette donnée est intéressante. En effet, cela montre que la plupart des visiteurs, en venant

sur le territoire, ne savent pas que le site est inscrit. Cependant ceux-ci peuvent l'apprendre par la suite.

Croisement entre les personnes habitant dans le territoire et les évènements proposés par l'entente EICC.

Croisement : Saviez-vous que l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes organise chaque été des évènements sur l'agropastoralisme ? / Habitez-vous dans les Causses et Cévennes ?

SAVIEZ-VOUS QUE L'ENTENTE INTERDÉPARTEMENTALE DES CAUSSES ET CÉVENNES ORGANISE CHAQUE ÉTÉ DES ÉVÈNEMENTS SUR L'AGROPASTORALISME ?	HABITEZ-VOUS DANS LES CAUSSES ET CÉVENNES ? (SI VOUS ÊTES SUR LE TERRITOIRE POUR VOS ÉTUDES OU QUE VOUS AVEZ UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE, COCHEZ OUI)		
	OUI	NON	TOTAL
Oui	70%	30%	100%
Non	38%	62%	100%
TOTAL	54%	46%	

■ Eléments sous-représentés ■ Eléments sur-représentés

La relation est très significative. $p\text{-value} = < 0,01$; $\text{Khi}^2 = 10,4$; $\text{ddl} = 1$.

La plupart des habitants, 70%, savent que l'Entente interdépartementale organise chaque été des évènements sur la thématique de l'agropastoralisme. Alors que seulement 30% des non-habitants du territoire connaissent l'existence de ces évènements.

Ces analyses ont permis de montrer que les visiteurs, en arrivant, n'ont pas toutes les informations sur le territoire. Il serait donc intéressant de développer un plan de communication à leur destination.

Seulement deux analyses croisées ont été possibles. Les autres n'étaient pas significatives ou manquaient de pertinence.

Pour conclure, cette partie 4 a permis d'analyser les données résultantes du questionnaire qui a été diffusé au cours du stage. Dans un premier temps, une analyse de toutes les données a été effectuée en reprenant une par une les questions. Puis, un croisement des données a été effectué afin de définir certaines tendances. Ce questionnaire a pour objectif de mettre en lumière les éléments qui peuvent être mis en place afin de sensibiliser, valoriser et protéger le bien des Causses et Cévennes.

Partie 5 : Analyse des résultats, recommandations, limites et perspective

Suite à ces résultats, il serait intéressant d'en effectuer une synthèse afin de pouvoir mettre en lumière certaine recommandation.

I) Synthèse de l'analyse quantitative

Selon l'analyse, nous pouvons remarquer qu'il y a une répartition plutôt équitable entre les habitants du territoire du bien des Causses et des Cévennes (45,3% des personnes) et les non-habitants (54,7% des personnes). Parmi les personnes vivant dans le bien 75,1% des répondants proviennent du département de la Lozère. La région la plus représentée est la région Occitanie. Les personnes n'habitant pas dans la zone de l'Unesco et qui se rendent sur le territoire sont pour la majorité (47%) des personnes qui vivent dans des communes limitrophes de la zone cœur, ce sont donc des personnes qui ont une certaine connaissance du territoire.

Pour les 506 répondants (visiteurs et habitants confondus) les mots qui reviennent le plus afin de décrire le paysage des Causses et Cévennes sont : "Nature" en première position et "Sauvage" en deuxième position. Ces deux mots constituent 40,8% des réponses. Aux yeux des répondants la nature et la vue du paysage culturel sont des éléments très importants et c'est surtout par ce biais qu'ils reconnaissent le territoire.

Pour 77,5% des personnes le territoire des Causses et Cévennes inscrit au patrimoine mondial de l'agropastoralisme méditerranéen est surtout un paysage naturel qui n'a pas été façonné par l'homme. Et selon les individus qui ont répondu que le paysage a été façonné par l'Homme c'est pour eux, surtout l'agriculture et l'élevage qui donne cet aspect au paysage (96,5% des répondants).

En général, les répondants savent ce qu'est le pastoralisme, c'est une notion dont ils ont déjà entendu parlée pour 79,8% des cas. En revanche, le concept d'agropastoralisme paraît beaucoup plus flou et seulement 41,1% en ont déjà entendu parler.

Au niveau des thématiques concernant la sensibilisation du territoire, les personnes aimeraient en apprendre davantage sur la flore (53%), ses traditions (53%) et sa faune (50%). Alors que l'agropastoralisme intéresse seulement 14% des personnes sondées.

En termes d'outils de communication, ce sont des panneaux explicatifs qui intéresseraient le plus les répondants. En effet 95,3% des individus déclarent être prêts à lire les panneaux explicatifs si ceux-ci étaient disposés à divers endroits du territoire. Les réseaux sociaux et le site internet ressortent aussi comme étant de bons outils de communication.

91,3% des répondants ont conscience que le territoire est inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Selon eux l'apport de cette inscription est la "protection" du territoire, sa "préservation" ainsi qu'une "reconnaissance".

Les hauts lieux de l'agropastoralisme méritent d'être connus en effet seulement 30,6% des personnes se sont déjà rendu dans l'un de ses lieux. C'est le Domaine départemental de Boissets qui est le plus visité (69,7% des personnes interrogées).

L'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes n'est pas très connue, seulement 20,8% des personnes déclarent la connaître. Cela peut s'expliquer par le fait que les visiteurs définissent la structure comme étant « l'Unesco » et non comme l'Entente interdépartementale. C'est donc surtout l'appellation qui ne paraît pas claire, plus que la structure en elle-même.

Ce que les gens proposent pour la protection du territoire : c'est de **“sensibiliser”**, **“réguler le tourisme”**, **avoir des “politiques publiques** en faveur de la protection du bien inscrit” et **“réguler les constructions”**.

Parmi les habitants des Causses et Cévennes 70% de personnes ont conscience que l'Entente organise des événements chaque été sur l'agropastoralisme. C'est une donnée plutôt positive, car cela montre que les habitants savent ce que propose la structure. En revanche, ce n'est pas le même constat pour les visiteurs qui sont plus de 62% à ne pas savoir que cette offre existe.

Pour conclure, ces données ont pu dresser des tendances et permettent d'en apprendre davantage sur les envies des visiteurs et des habitants ainsi que sur leur perception du paysage. Grâce à cela, nous pouvons donc dresser quelques recommandations.

II) Les recommandations

Pour répondre aux enjeux de valorisation, de sensibilisation et de protection du territoire, quelques recommandations peuvent être énoncées.

Premièrement, il serait intéressant de mettre en place quelques panneaux sur des lieux où l'on peut observer des caractéristiques notables au niveau du paysage. Ceux-ci pourraient être explicatifs ou bien avoir comme objectif la sensibilisation. Ils pourraient expliquer la faune ou la flore environnante ainsi que les traditions et les savoir-faire. Puisque l'agropastoralisme est une notion qui attire moins les visiteurs, expliquer le travail de l'homme avec une approche via ses thématiques pourrait être très intéressant.

De plus, il pourrait être avantageux de créer une page Instagram qui permettrait de publier de jolies photos ainsi que des tutos explicatifs sur les bonnes marches à suivre pour protéger le territoire, avoir des postes qui expliquent les éléments du territoire, les divers savoirs faire. Créer des minies vidéos (des réels) qui permettraient de mettre en lumière les hommes et les femmes qui façonnent le territoire avec des témoignages. Le fait de raconter des histoires crée un sentiment d'attachement et est un très bon moyen de sensibilisation. De plus, cela permettrait de mettre en avant les savoir-faire liés à l'agropastoralisme.

Il serait aussi intéressant de réaliser une communication spécialisée pour les visiteurs, en effet ceux-ci ne connaissent pas vraiment l'Entente interdépartementale et les actions que celle-ci réalise. Ils ne savent pas vraiment qu'il visite un territoire inscrit au patrimoine mondial ni quels sont ses enjeux. Les événements proposés par l'entente gagnent à être connus, car l'entente offre une programmation riche et est une action concrète de sensibilisation, de valorisation est de protection du territoire.

Les personnes ont répondu être intéressées par le fait d'en apprendre davantage sur les particularités du bien inscrit au patrimoine mondial en tant que paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen. C'est un territoire qui intrigue, qui fascine, les individus sont demandeur et veulent en savoir plus. C'est une bonne chose, car cela montre que les gens apportent un intérêt particulier au paysage, à sa biodiversité ainsi qu'à ses traditions. Réaliser des éléments de communication aurait donc un impact très positif tant sur la valorisation, la sensibilisation et la protection du territoire. De plus, d'après les verbatims énoncés, c'est par une approche paysagère que cela aura le plus grand impact.

III) Les limites de l'étude

1) Les limites

Même si cette étude a été effectuée rigoureusement et que le nombre de réponses est satisfaisant pour en faire ressortir des tendances il y a tout de même certaines limites à l'étude.

Un territoire vaste et contraintes de déplacement : le territoire inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco est assez étendu. En effet, il représente 3 023 km² de surface et est réparti de manière inégale sur 4 départements. Il n'a donc pas été possible lors de la période de stage de se rendre en présentiel dans tous les départements pour diffuser le questionnaire seul le Gard et la Lozère ont été prospecté en physique. C'est pour cela que l'étude est composée majoritairement de Lozériens et cela peut influencer la représentativité des résultats.

Biais de diffusion : la collecte des données a été principalement réalisée auprès des touristes dans des campings en Lozère et dans le centre d'interprétation de l'Entente Causses et Cévennes à Florac-Trois-Rivières. Ce qui a pu introduire un biais géographique et saisonnier dans l'échantillon. Cela pourrait avoir limité la diversité des points de vue et des expériences. Les réponses reflètent donc principalement une perception du territoire Lozérien.

Influence des Réseaux Sociaux : Dans le but de pallier les contraintes géographiques, le questionnaire a été diffusé sur le réseau social Facebook. Cependant, cela a pu introduire un biais en faveur des répondants qui sont plus actifs sur ces plateformes. Il faut donc mesurer les réponses concernant les questions sur les réseaux sociaux.

La saisonnalité : les contraintes temporelles ont conduit à la collecte de données pendant le début de la saison touristique et dans un mois de juillet avec une fréquentation touristique réduite par rapport aux années précédentes ce qui explique le faible taux de touristes ayant répondu à l'enquête.

L'analyse quantitative réalisée dans le cadre de cette étude a tout de même fourni des aperçus significatifs sur les enjeux de communication au sein de la structure de gestion des Causses et Cévennes en tant que paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen. Les résultats obtenus ont fourni des informations pertinentes pour aborder les enjeux de communication, de valorisation et de protection du territoire concernant l'agropastoralisme.

2) Les perspectives de recherche

Afin de compléter cette étude et de limiter les différents biais, il serait intéressant de reprendre le questionnaire et de réussir à le déployer dans les autres départements afin d'avoir une vision globale de la perception du paysage ainsi que des préférences des individus en termes de communication pour communiquer et sensibiliser au mieux. Ces observations gagnent à être enrichies afin de correspondre aux larges champs d'action de l'entente Causses et Cévennes.

Continuer dans ces axes de recherche permettrait de mettre en lumière une stratégie de communication plus globale et représentative de l'intégralité du territoire inscrit au patrimoine mondial. En gardant ces limitations à l'esprit lors de l'interprétation des conclusions des études complémentaires pourraient contribuer à une compréhension plus approfondie et nuancée de la problématique.

Conclusion

Pour conclure, gérer un site inscrit au patrimoine mondial en tant que paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen est un défi complexe. Avoir une stratégie de communication paraît essentiel dans la valorisation, la sensibilisation ainsi que la préservation du bien. En réponse à notre problématique, nous avons mis en évidence comment était perçu le bien inscrit au patrimoine mondial. Une stratégie de communication permet de sensibiliser divers acteurs et de répondre aux besoins actuels tout en préservant l'essence même du patrimoine.

L'entente interdépartementale travaille déjà beaucoup dans ce sens-là. Ici, la communication devient un puissant outil pour connecter les habitants, les visiteurs, les chercheurs et les gestionnaires, créant ainsi une synergie essentielle pour la préservation du bien à long terme. La valorisation du patrimoine culturel et paysager, la sensibilisation aux enjeux environnementaux, ainsi que la protection du territoire sont autant de piliers interdépendants de cette stratégie. Notre exploration a également souligné l'importance de la diversification des canaux de communication.

Bibliographie

- 1972_Convention_Unesco_Text.pdf. (n.d.).
 Argumentaire_jep_2014.pdf. (n.d.). Repéré à http://www.zones-humides.org/sites/default/files/argumentaire_jep_2014.pdf
- Barthes, A., Alpe, Y., & Maximin, B. (2016). L'éducation au patrimoine, un outil pour un développement local durable, ou une instrumentalisation de l'éducation au service de la labellisation des territoires ?
- Brumann, C. (2013). Comment le patrimoine mondial de l'Unesco devient immatériel. *Gradhiva. Revue d'anthropologie et d'histoire des arts*, (18), 22-49. Traduction par C. Joseph. <https://doi.org/10.4000/gradhiva.2698>
- Courvoisier, F. H., & Aguilhaume, C. (2021). Labellisation UNESCO... et après ? *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, 40(2). Repéré à <https://journals.openedition.org/teoros/10719>
- Cousin, S. (2006). De l'UNESCO aux villages de Touraine : Les enjeux politiques, institutionnels et identitaires du tourisme culturel. *Autrepart*, 40(4), 15-30. <https://doi.org/10.3917/autr.040.0015>
 Event-489-1.doc. (n.d.).
- Florent, L. (2011). L'utilisation du label UNESCO dans la communication touristique : Entre choix et contrainte. *Téoros : Revue de recherche en tourisme*, 30(2), 17-27. <https://doi.org/10.7202/1012238ar>
- Huxley, J. (n.d.). L'UNESCO: ses buts et sa philosophie; 1946.
- Lepart, J., Marty, P., & Fonderflick, J. (2011). Dynamique des paysages agro-pastoraux des Causses et biodiversité. *Fourrages*, 343-352.
- Marcotte, P., & Bourdeau, L. (2010). La promotion des sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO : Compatible avec le développement durable ? *Management & Avenir*, 34(4), 270-288. <https://doi.org/10.3917/mav.034.0270>
- Maurel, C. (2013). Le sauvetage des monuments de Nubie par l'Unesco (1955-1968). *Égypte/Monde arabe*, (10), 255-286. <https://doi.org/10.4000/ema.3216>
- Melot, M. (2004, 1 janvier). Qu'est-ce qu'un objet patrimonial ? [Text]. Repéré à <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-05-0005-001>
- Mongin, P. (2018). *Valoriser le patrimoine culturel de la France par Françoise Benhamou, David Thesmar, Philippe Mongin, Philippe Trainar, Jean-Yves Gacon France, Conseil d'analyse économique, La Documentation française, 2011. La documentation française.* (S.l.): (s.n.).
- Prigent, L. (2013). L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, les promesses d'un label ? *Revue internationale et stratégique*, 90(2), 127-135. <https://doi.org/10.3917/ris.090.0127>
- Rapport_etude_PAC_170703.pdf. (n.d.).
- Salin, É. (2007). Les paysages culturels entre tourisme, valorisation patrimoniale et émergence de nouveaux territoires. *Cahiers des Amériques latines*, (54-55), 121-136. <https://doi.org/10.4000/cal.2126>
- Salin, E. (2018). Tourisme et paysages culturels : Comparaison de la Valeur universelle exceptionnelle et de la mise en récit institutionnelle (UNESCO) de trois sites latino-américains. *IdeAs. Idées d'Amériques*, (12). <https://doi.org/10.4000/ideas.3655>
 TheseChloeMaurel.pdf. (n.d.).

Sitographie

- <https://whc.unesco.org/fr/faq/49#:~:text=Le%20patrimoine%20mondial%20est%20une,les%20appr%C3%A9cier%20%C3%A0%20leur%20tour.>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_mondial
- ¹ https://en.wikipedia.org/wiki/Abu_Simbel
- ¹ https://en.wikipedia.org/wiki/Abu_Simbel
- ¹ <https://whc.unesco.org/fr/wind-energy/wh-essentials/#:~:text=Les%20attributs%20aident%20%C3%A0%20comprendre,VUE%20est%20identifi%C3%A9e%20et%20transmise>
- https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/patrimoine/58700#google_vignette
- ¹ <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Patrimoine.htm>
- <https://www.culture-et-patrimoine-thorame-basse.fr/quelques-definitions-du-patrimoine/#:~:text=%E2%86%92Le%20patrimoine%20dit%20%C2%AB%20mat%C3%A9riel,%2C%20b%C3%A2ti%2C%20etc.>
- ¹ https://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_culturel_immat%C3%A9riel
- ¹ <https://uis.unesco.org/fr/glossary-term/patrimoine-culturel>
- ¹ <https://www.heritageforpeace.org/heritage-for-peace/what-is-cultural-heritage/?lang=fr>
- ¹ <http://uis.unesco.org/fr/glossary-term/patrimoine-naturel>
- ¹ <https://whc.unesco.org/fr/PaysagesCulturels>
- ¹ <https://www.quebec.ca/culture/patrimoine-archeologie/decouvrir/a-propos/paysages-culturels#:~:text=Un%20paysage%20culturel%20patrimonial%20est,int%C3%A9r%C3%AAt%20historique%2C%20embl%C3%A9matique%20ou%20identitaire.>
- ¹ <https://www.quebec.ca/culture/patrimoine-archeologie/decouvrir/a-propos/paysages-culturels#:~:text=Un%20paysage%20culturel%20patrimonial%20est,int%C3%A9r%C3%AAt%20historique%2C%20embl%C3%A9matique%20ou%20identitaire.>
- ¹ <https://www.lefigaro.fr/voyages/perou-menace-par-le-tourisme-de-masse-le-machu-picchu-tente-de-se-proteger-20200211>
- ¹ https://www.lemonde.fr/culture/article/2023/07/31/l-unesco-recommande-de-placer-venise-au-patrimoine-mondial-en-peril_6184014_3246.html
- ¹ <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/capacite-d-accueil-capacite-de-charge-touristique#:~:text=La%20capacit%C3%A9%20de%20charge%20touristique,sans%20en%20%C3%AAtre%20durablement%20modifi%C3%A9.>
- ¹ https://www.lemonde.fr/culture/article/2023/07/31/l-unesco-recommande-de-placer-venise-au-patrimoine-mondial-en-peril_6184014_3246.html
- ¹ <https://whc.unesco.org/fr/list/stat>
- ¹ <https://whc.unesco.org/fr/wind-energy/wh-essentials/#:~:text=Les%20attributs%20aident%20%C3%A0%20comprendre,VUE%20est%20identifi%C3%A9e%20et%20transmise.>
- ¹ <https://whc.unesco.org/fr/criteres/>
- ¹ <https://whc.unesco.org/fr/criteres/>
- ¹ <https://www.causses-et-cevennes.fr/qui-sommes-nous/gouvernance/entente-interdepartementale-causses-cevennes/>
- ¹ <https://www.banatic.interieur.gouv.fr/V5/ressources/glossaire.pdf>
- ¹ Article L5421-1 - Code général des collectivités territoriales - Légifrance (legifrance.gouv.fr)
- ¹ <https://www.causses-et-cevennes.fr/qui-sommes-nous/gouvernance/entente-interdepartementale-causses-cevennes/>
- ¹ <https://www.causses-et-cevennes.fr/>
- ¹ <https://www.causses-et-cevennes.fr/>
- ¹ <https://www.causses-et-cevennes.fr/qui-sommes-nous/gouvernance/conseil-scientifique/>
- ¹ <https://www.causses-et-cevennes.fr/qui-sommes-nous/gouvernance/entente-interdepartementale-causses-cevennes/>
- ¹ <https://www.causses-et-cevennes.fr/qui-sommes-nous/les-partenaires/cpie-des-causses-meridionaux/>

Annexes

I) Questionnaire	3
II) QR Code	14

Questionnaire

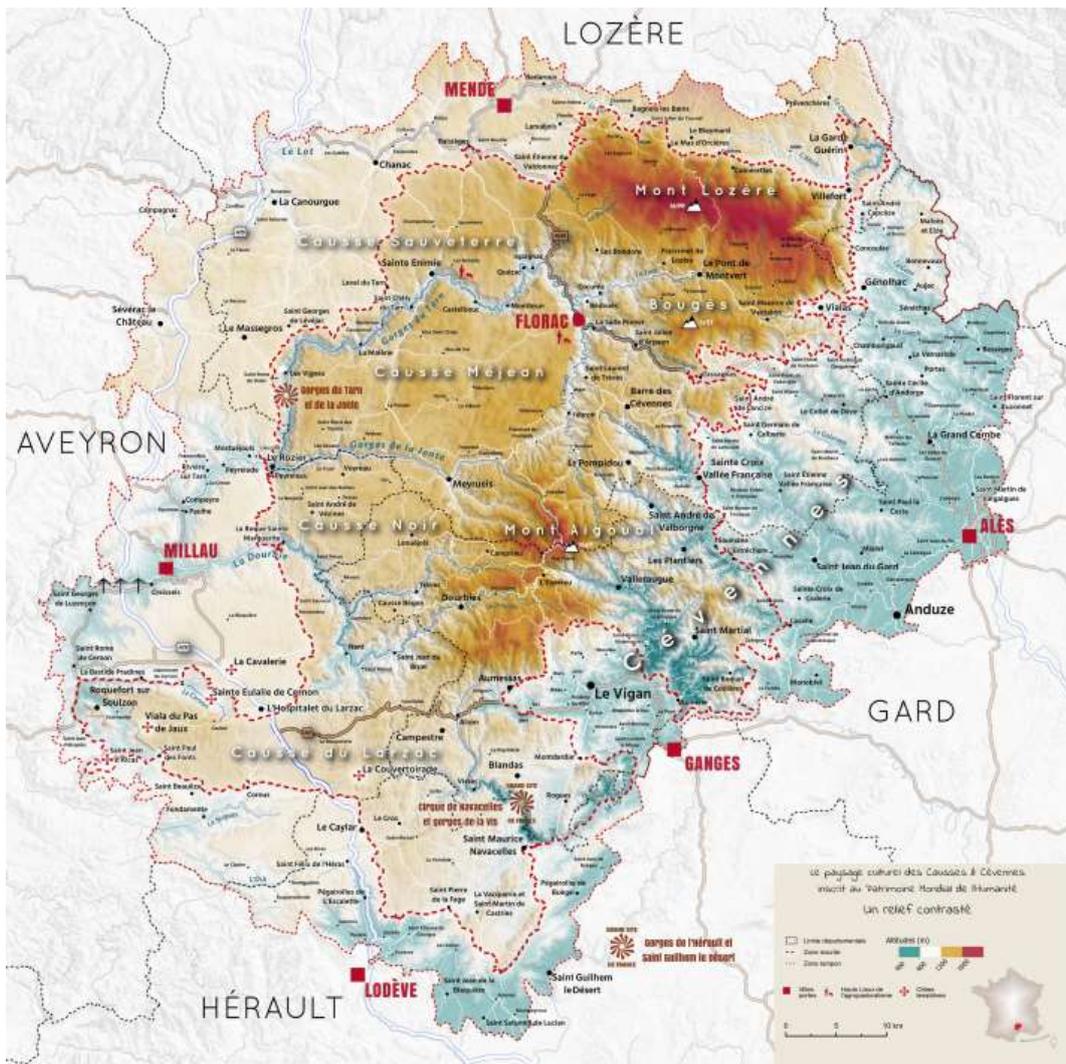
La perception du paysage des Causses et Cévennes

Bonjour,

Dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de fin d'études en master 2 management des transitions, je réalise une analyse sur la perception du paysage des Causses et Cévennes. Afin de mieux connaître vos besoins en termes de communication, je vous remercie de bien vouloir répondre à ce rapide questionnaire.

Mention légale :

Vos réponses seront collectées anonymement et utilisées uniquement dans le cadre de l'étude.
Durée de réponse : 5 à 10 minutes.



Quel département ?

- Aveyron
- Gard
- Hérault
- Lozère

Quelle commune ?

Quelle est votre région ?

Dans quel pays vivez-vous?

Vous êtes passé dans le territoire

- Car vous n'habitez pas loin et vous vous y rendez régulièrement
- Pour une visite touristique
- Pour rendre visite à votre famille et/ou amis
- Autre

Autre :

Combien de temps prévoyez-vous de rester dans la région ?

- Une journée
- 2 à 6 jours
- Une semaine
- 8 à 13 jours
- 2 semaines
- 15 à 20 jours
- Plus de 20 jours

II) Les Causses et Cévennes

Pour vous, en quelques mots, qu'est ce qui définit le paysage des Causses et Cévennes

Pour vous, ce paysage

Est naturel

Façonné par l'homme

D'après vous, quelle activité façonne ce paysage ?

L'industrie forestière

L'agriculture, élevage

Ne sais pas

Autre

Autre :

Pour vous, un paysage culturel, c'est

Un ensemble d'espace où l'on propose diverses animations culturelles (concerts, festivals, événements, expositions...)

Un espace naturel qui a été modifié par l'homme (vigne, élevage ...)

Ne sais pas

Autre

Autre :

Avez-vous déjà entendu parler de pastoralisme ?

Oui

Non

Pour vous qu'est-ce que le pastoralisme ?

Avez-vous déjà entendu parler d'agropastoralisme ?

Oui

Non

D'après vous quels types d'élevage se pratiquent dans les Causses et Cévennes ?

Élevage de moutons

Élevage de chèvres

Élevage de vaches

Élevage de chevaux

Etes-vous familier avec les termes suivants ?

	Oui	Non
Pastoralisme	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Agropastoralisme	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pâturage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Transhumance	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Élevage extensif	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Estive	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Seriez-vous intéressé pour en apprendre davantage sur les particularités paysagères et agricoles des Causses et Cévennes ?

(1 pas du tout intéressé, 10 très intéressé)

1 10

Sur quelle thématique aimeriez-vous en apprendre davantage ?

Aucune thématique	L'histoire du paysage
Les particularités géologiques du paysage	Sa faune
Sa flore	Son patrimoine bâti
L'agropastoralisme	La transhumance
Les traditions	Les divers savoir-faire
Autre	

Autre :

Avez-vous déjà échangé avec des agriculteurs travaillant dans les Causses et Cévennes ?

Oui

Non

Êtes-vous familier avec les notions suivantes ?

	Oui	Non
Béal	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Boussière	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Calade	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Cazelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Clapas	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Doline	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Draille	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Jasse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Lauze	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Lavogne	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mégalithes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

III) Afin de vous informer au mieux

Si des panneaux explicatifs étaient mis à votre disposition, les liriez-vous ?

- Oui
- Non

Si des flyers explicatifs étaient en libre accès (office du tourisme, divers lieux notables), les liriez-vous ?

- Oui
- Non

Seriez-vous intéressé par des posts qui permettraient d'expliquer le paysage ?

	Oui	Non
Facebook	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Instagram	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
TikTok	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Participeriez vous à des visites commentées afin de mieux comprendre le paysage et l'agropastoralisme ?

- Oui
- Non

Pour vous quel serait les outils de communication les plus pertinents ?

Site internet

Réseaux sociaux

Flyers

Panneaux explicatifs

Des visites commentées

Autre

Autre :

IV) l'UNESCO

Saviez-vous que les Causses et Cévennes est un site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ?

- Oui
 Non

Selon-vous qu'apporte l'inscription au patrimoine mondial des Causses et Cévennes ?

Pensez-vous que ce classement représente un atout pour le territoire ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

V) L'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes

Avez-vous déjà visité des hauts lieux UNESCO de l'agropastoralisme dans les Causses et Cévennes ?

- Oui
- Non

Lesquels ?

Domaine de Boissets (à Sainte-Enimie)

Maison du site UNESCO (à Florac)

Belvédère de Blandas (à Blandas)

Connaissez-vous l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes (UNESCO) situé à Florac-Trois-Rivières ?

- Oui
- Non

Avez-vous connaissance des objectifs ou des missions spécifiques de l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes ?

(1 une très faible connaissance des objectifs et missions, 10 une très forte connaissance)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<input type="checkbox"/>									

Avez-vous déjà bénéficié directement ou indirectement des actions de l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes ?

- Oui
- Non
- Ne sais pas

Lesquelles ?

Saviez-vous que l'Entente interdépartementale des Causses et Cévennes organise chaque été des événements sur l'agropastoralisme ?

- Oui
- Non

Avez-vous déjà participé à des événements organisés par l'Entente des Causses et Cévennes ?

- Oui
- Non

Et vous, qu'est-ce que vous proposeriez pour protéger ce paysage ?

VI) Informations personnelles

Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?

Quel est votre âge ?

- 14 - 18 ans
- 19 - 26 ans
- 27 - 39 ans
- 40 - 56 ans
- 57 - 68 ans
- 67 ans et plus

Quel est votre sexe ?

- Femme
- Homme
- Je ne souhaite pas préciser
- Autre

Des remarques ?

QR code

SCANNEZ-MOI

✦ ✦ QUESTIONNAIRE POUR MIEUX CONNAÎTRE VOS
BESOINS EN TERMES DE COMMUNICATION ✦ ✦



DANS LE CADRE DE MON MASTER 2 MANAGEMENT DES TRANSITIONS